



Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté - N° 374 - 5 septembre 2019

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes).

Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'expéditeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es.

Blog : <http://marchemondialedesfemmesfrance.org/>

Facebook : www.facebook.com/marchemondialedesfemmes2015

SOMMAIRE

- 1 - Soutenons les femmes de ménage en grève de l'hôtel Ibis - Page 2
- 2 - Manifestation nationale le 23 novembre à 14h, à Paris pour dire Stop aux violences sexistes et sexuelles - Page 2
- 4 - Moira Millan, leader du mouvement des femmes indigènes pour le Buen Vivir - Marion Pivert 50-50 magazine - Page 2
- 5 - L'avortement, un droit fragile, accessible à une minorité de femmes dans le monde - Lorélie Carrive - franceinter.fr - Page 4
- 6 - Grenelle des violences conjugales : une volonté affichée, une absence de moyens - Fondation des Femmes - Page 5
- 7 - Grenelle : on est venues, on a vu, on est hyper déçues - NousToutes ! - Page 5
- 8 - « Grenelle Violences Conjugales » vient de commencer - texte collectif - Page 6
- 9 - Après le Grenelle du 3 septembre - communiqué du CNDF - Page 6
- 10 - Grenelle des Violences Conjugales : le Planning sera combatif et vigilant ! - Page 7
- 11 - Tribune : "On est loin du compte !" : des associations féministes critiquent les conditions d'organisation du Grenelle sur les violences conjugales - Page 8
- 12 - Les « blacklistées » du Grenelle. Un texte collectif à la veille du Grenelle des violences faites aux femmes - Page 10
- 13 - Grenelle sur les violences conjugales : Les effronté-es demandent des actions concrètes et des moyens ! - Page 11
- 14 - Tribune : Grenelle des violences faites aux femmes : un énième rassemblement la main sur le cœur ? - Ghada Hatem, Ernestine Ronai, Pascale Labbé, Stéphane Troussel - Page 12
- 15 - Peut-on imaginer une infraction de féminicide en France ? - Kiteri Garcia, Université de Pau et des pays de l'Adour - Page 13
- 16 - Féminicides : « Agissez vite, on meurt » - Virginie Ballet - libération.fr - Page 16
- 17 - "Quand j'ai écouté le Premier ministre, j'ai pleuré" : des familles de victimes de féminicides réagissent aux annonces d'Edouard Philippe - Margot Duguet - franceinfo.fr - Page 16
- 18 - Tribune : Domestiques en lutte : la nouvelle classe ouvrière - Caroline Ibos - Page 17
- 19 - Le masculinisme, cette idéologie dangereuse: "Ils nient les droits des femmes, harcèlent, voire tuent" - Laurie De Coster - lalibre.be - Page 19
- 20 - Résistance et construction du mouvement - Marche Mondiale des Femmes - Page 21
- 21 - L'intersectionnalité, ou quand écologistes, féministes et antiracistes se déchirent - Anne-Sophie Chazaud - lefigaro.fr - Page 24
- 22 - Colloque La cause des victimes de violences sexuelles : comment protéger, accompagner et soigner les plus vulnérables, et lutter contre le déni et l'impunité - 10 et 11 octobre 2019 - Bourg la Reine - sous l'égide de la Chaire internationale Mukwege - Page 27
- 23 - Le revenu universel : une chance ou un piège pour les femmes ? - Le Mage - 26 septembre

24 - Festival « Femmes en résistance, Ensemble » - 28/29 septembre - Créteil - Page 28

25 - Livre : Violences de genre - Retours sur un problème féministe - Cahiers du Genre - Page 28

26 - Proposition d'une exposition « Sortir des violences conjugales » - femmes-ici-et-ailleurs - P28

SOLIDARITÉ

1 - Soutenons les femmes de ménage en grève de l'hôtel Ibis

Les femmes de l'hôtel Ibis des Batignolles sont en lutte contre la précarité depuis le 17 juillet. A cette occasion, il a été révélé qu'un viol a été commis par un ex-directeur sur une femme de chambre il y a 2 ans.

Nous manifesterons notre solidarité auprès d'elles le samedi 7 septembre à 12h30 au piquet de grève devant l'hôtel Ibis des Batignolles, 10 rue Bernard Buffet, Paris 17^{ème}

MOBILISATIONS

2 - Manifestation nationale le 23 novembre à 14h, à Paris pour dire Stop aux violences sexistes et sexuelles.

Bonjour et bienvenue dans l'aventure #NousToutes ! Samedi 24 novembre 2018, nous étions des dizaines de milliers partout en France pour dire stop aux violences sexistes et sexuelles que subissent en immense majorité les femmes et les enfants.

Notre objectif ? Sensibiliser un maximum de monde contre les violences et obtenir des pouvoirs publics un plan d'urgence pour en finir avec ces violences.

La marche du 24 novembre dernier était la plus grande mobilisation que notre pays ait connu contre les violences que subissent les femmes et les enfants. Cela n'a pas suffi. Pour nous faire entendre, nous devons être beaucoup (beaucoup) plus nombreuses et nombreux.

Plusieurs choses à faire dès maintenant !

1. Rejoignez et partagez l'événement Facebook dédié :

<https://www.facebook.com/events/475908676305015/> ;

2. Suivez #NousToutes sur les réseaux sociaux et partagez nos messages ! ;

Facebook : <https://www.facebook.com/noustoutes24118>

Twitter : https://twitter.com/Nous_Toutes

Instagram : <https://www.instagram.com/noustoutes2411/>

3. Vous souhaitez recevoir chaque jour un message à partager sur les réseaux sociaux pour faire reculer les violences sexistes et sexuelles ? Rejoignez un des groupes Whatsapp dédiés (ces groupes ne sont pas ouverts au débat, ils permettent juste de recevoir un message par jour maximum à partager). Rejoignez le groupe (depuis votre smartphone) : <https://chat.whatsapp.com/LsOyxzeCVFZIpZWbN6C2Pc>

INTERNATIONAL

4 - Moira Millan, leader du mouvement des femmes indigènes pour le Buen Vivir - Marion Pivert 50-50 magazine

A l'occasion de la projection de son film *Pupilla de mujer : mirada a la tierra*, rencontre avec Moira Millan, de l'ethnie Mapuche. Militante indigène féministe en Argentine, elle lutte pour la récupération des terres des peuples originaires, la reconnaissance par l'Etat argentin des exactions commises à l'encontre des communautés indigènes au cours de l'histoire, et la promotion d'un modèle de société alternative au capitalisme, le Buen Vivir.

Moira Millan est née en 1970 dans une famille d'origine indigène Mapuche et Tehuelche. Elle a grandi à Bahia Blanca, petit village de la province de la Buenos Aires, où son père exerçait le métier d'ouvrier tandis que sa mère était employée de maison. Son origine indigène, occultée par ses parents dans le but de s'intégrer à la culture minière et citadine de Bahia Blanca, lui a valu discriminations et racisme.

A 18 ans, elle se détourne de l'Eglise Evangélique auprès de laquelle elle a effectué ses études, retourne en Argentine et se décide à visiter des membres de sa famille habitant dans une communauté indigène dans le Sud de l'Argentine. Cette expérience lui permet de retrouver son identité indigène et toute la richesse que cette culture propose. A 21 ans, elle décide de retourner «à la terre» afin de «renforcer l'identité Mapuche, développer une vie pleine, prospère.» L'identité Mapuche qui, explique-t-elle «se construit à partir du territoire, être Mapuche signifie Maputierra, les gens qui viennent de la terre et la cosmologie est l'art d'habiter en harmonie avec les autres êtres humains et non humains, il est donc important d'observer la vie du territoire.» Ce retour à la terre se fait avec le soutien de ses frères et sœurs et après une lutte contre l'Etat argentin qui reconnaît difficilement aux communautés indigènes les propriétés de leurs terres.

Son engagement politique dans ce mouvement, dans la dénonciation du «terrorisme d'état» envers les communautés indigènes présentes en Argentine, sa critique de l'histoire argentine construite sur le dénigrement de celles-ci, lui ont valu intimidations et ennuis judiciaires, comme en témoigne sa récente disculpation du procès qui l'accusait de contrainte avec circonstances aggravantes» du fait de sa participation à une manifestation pacifiste en septembre 2017.

Une lutte politique et féministe : L'expérience de Moira Millan en ville, dans une métropole mondialisée, fut celle de la discrimination, du mépris, du déni, du racisme ambiant existant en Argentine à l'encontre des peuples originaires. Cette expérience, ainsi que son retour à la terre, sa redécouverte de l'identité Mapuche l'ont conduite à une critique du modèle étatique argentin fondé sur le capitalisme, qui a pris la forme d'un engagement pour le Buen Vivir à travers le mouvement des femmes indigènes pour le Buen Vivir.

Le Buen Vivir se présente comme une alternative au modèle de société capitaliste inspiré par les communautés indigènes, leurs conceptions, valeurs et traditions ancestrales tout en étant un projet moderne. La notion apparaît dans les années 1990 et naît d'une réaction, résistance des communautés indigènes vis à vis d'un Etat expropriant leurs terres pour l'exploitation des ressources nécessaires à la croissance économique. Par ailleurs, l'expérience du déplacement forcé et de l'exode rural qui a conduit les membres des communautés à s'installer en ville où ils exerçaient majoritairement des emplois exténuants et dégradants, subissant racisme et discrimination, ont conduit les communautés à questionner le modèle dominant. De cette réflexion est née le Buen Vivir, à la fois philosophie et idéologie politique, moderne et traditionnelle.

Le Buen Vivir propose un modèle de société dont l'une des valeurs centrale est le lien indestructible nature/ homme, lien d'interdépendance, d'échange et de réciprocité. Car les communautés indigènes d'Amérique Latine ont en commun de considérer la terre, la Pacha Mama, comme un individu à part entière, doté d'une âme, dont les hommes sont redevables car elle leur permet de vivre. Les hommes ne sont pas conçus comme les maîtres de la nature, ils ne la dominent pas, ne l'exploitent pas, mais sont une partie d'elle, reçoivent d'elle et lui donne en retour.

Le Buen Vivir propose une société dont les valeurs centrales sont celles de la réciprocité, la redistribution, le respect de la diversité, l'égalité. L'objectif que le Buen Vivir pose aux communautés et sociétés n'est pas la croissance, l'accumulation matérielle de biens, la richesse monétaire. Il n'est pas le vivre mieux que propose le capitalisme et qui se concrétise dans l'amélioration des conditions matérielles de la vie : accumulation de biens, augmentation de la richesse monétaire... Le Bien Vivre est la vie en harmonie des êtres humains et de la nature, obtenue par la prise en compte du bien-être matériel mais également intellectuel, spirituel. Dans

cette conception, l'individu ne se réalise pas seulement à travers la recherche d'un bien-être matériel symbolisé par la détention de richesses et la société n'a pas pour objectif le développement, la croissance économique, elle se donne uniquement pour objectif de satisfaire les besoins matériels et spirituels de tous ses membres.

Rencontre avec des femmes indigènes : Moira Millan, qui a été victime de violences sexuelles dans sa jeunesse, est une féministe engagée qui a participé au mouvement VivasNosQueremos contre les violences de genre et a choisi d'être auprès des femmes pour mener sa lutte pour la préservation des terres et cultures des peuples originaires. Comme cela est montré dans le film qu'elle a tourné, *Pupilla de Mujer, mirada a la tierra*, Moira Millan part à la rencontre de femmes indigènes issues de différentes ethnies afin d'apprendre leurs rapports aux savoirs ancestraux, leurs difficultés à préserver la culture originarie, les discriminations et déplacements forcés qu'elles ont subi etc. De ces rencontres naîtra, en 2015, la première marche des femmes indigènes pour le Buen Vivir, réunissant 36 ethnies, et en 2018 le mouvement des femmes indigènes pour le Buen Vivir.

Celle qui conçoit que les «femmes indigènes ont la capacité de construire un consensus, une unité qui n'avait pu être atteinte sous le leadership masculin» parce qu'elles sont «les gardiennes de la vie et donc les gardiennes de la terre et du territoire» considère que les femmes sont «faiseuses de vie et faiseuses de modes de vie, nous organisons entre nous une proposition de Bien Vivre, et ainsi nous sommes appelées à être les actrices d'un nouveau moment historique. Un moment historique dans lequel nous sommes les initiatrices d'un cadre théorique distinct pour penser la vie. Et cela nous paraît merveilleux de pouvoir penser le Bien Vivre dans tous les aspects : le transport, l'énergie, l'économie, l'éducation, la santé.»

5 - L'avortement, un droit fragile, accessible à une minorité de femmes dans le monde - Lorélie Carrive - franceinter.fr

Elle jure que son bébé était mort-né, qu'elle n'a jamais eu l'intention de mettre fin à sa vie. Au Salvador, Evelyn Hernandez, 21 ans aujourd'hui, mais adolescente au moment des faits, connaîtra ce lundi 19 août la peine prononcée à son encontre. Elle risque gros. À l'audience, le ministère public a requis 40 ans de prison pour celle qu'il accuse d'homicide aggravé.

Le Salvador possède l'une des législations anti-IVG les plus dures au monde. Le code pénal prévoit une peine de deux à huit ans d'emprisonnement pour les cas d'avortement mais, dans les faits, les juges considèrent toute perte du bébé comme un homicide aggravé, puni de 30 à 50 ans de réclusion. Qu'en est-il dans les autres pays ?

Une vingtaine de pays interdisent totalement l'IVG. À ce jour, outre le Salvador, l'avortement est totalement banni dans une vingtaine d'États, parmi lesquels Malte, le Vatican, le Nicaragua, la République dominicaine, les Philippines, le Congo ou encore la Mauritanie. À Malte, les femmes qui décident de mettre un terme à leur grossesse risquent ainsi jusqu'à trois ans de prison. Idem pour leur praticien.

Dans une petite cinquantaine de pays (Guatemala, Venezuela, Afghanistan, Bangladesh, Somalie, etc), l'IVG n'est autorisée que si la vie de la femme est menacée. C'était d'ailleurs le cas en **Irlande**, jusqu'en 2018 : après un référendum au cours duquel les électeurs se sont prononcés à 66% pour la levée de l'interdiction constitutionnelle, le parlement irlandais a adopté une loi permettant l'avortement jusqu'à la douzième semaine de grossesse.

Les lignes devraient également bouger à Monaco dans les prochains mois : la principauté a l'intention de dépénaliser l'avortement. Désormais, les femmes qui mettront un terme à leur grossesse ne tomberont plus sous le coup de la loi. À ce jour, elles encourent jusqu'à trois ans de prison et 18 000 euros d'amende. En revanche, les professionnels de santé eux s'exposeront toujours à des sanctions.

En revanche, en Argentine, le parlement a refusé, le 8 août 2018, la légalisation de l'IVG. Celle-ci est donc toujours illégale, sauf quand la santé de la mère est menacée ou lorsque la grossesse est le résultat d'un viol. Mais les militants en faveur des droits des femmes continuent de se mobiliser.

En 2017, 42 % des femmes n'avaient pas accès à l'IVG dans leur pays natal. D'après l'ONU, les avortements clandestins provoquent chaque année 47 000 décès.

Droit théorique, difficultés réelles : Au total, 58 pays autorisent l'avortement sans condition. Un droit qui, dans la pratique, se heurte parfois à de féroces oppositions. Aux États-Unis, une trentaine d'États conservateurs ont récemment adopté des lois anti-IVG, dans l'espoir d'amener la Cour suprême à réviser sa jurisprudence, à savoir l'arrêt *Roe v. Wade*, établi en 1973.

En France, des voix dénoncent les entraves à l'IVG. Fermetures de centres, manque de praticiens, affaiblissement du Planning familial : en juillet, une cinquantaine de députés de gauche s'alarmaient dans une tribune des difficultés auxquelles les femmes se retrouvent confrontées.

COMMUNIQUÉS, TEXTES

6 - Grenelle des violences conjugales : une volonté affichée, une absence de moyens - Fondation des Femmes

L'ouverture du Grenelle des violences conjugales marque une prise de conscience par le gouvernement de l'ampleur des féminicides. La mobilisation d'une grande partie des ministres et le discours du premier ministre attestent de cette volonté.

Pour autant, derrière l'ambition affichée le bilan de cette journée est en demi-teinte. Si certaines des mesures d'urgence annoncées, en particulier s'agissant de la justice, répondent à des attentes formulées par des associations et des familles - parquets référents, création de chambres juridictionnelles d'urgence, suspension de l'autorité parentale des pères violents - d'autres relèvent de la redite, ayant déjà été annoncées par le gouvernement -bracelet anti-rapprochement, plaintes dans les hôpitaux -. Enfin, de nombreux domaines restent absents de ces premières annonces.

La plus grande préoccupation reste le refus du gouvernement de mobiliser des moyens financiers autre que dérisoires pour vraiment endiguer les violences faites aux femmes - alors que le projet de loi de Finances sera présenté à la fin du mois. Seuls 5 millions d'euros ont été concédés pour la création de 1000 places d'hébergement dont une partie fut déjà annoncée en juillet mais dont l'effectivité est reportée en janvier 2020.

Les femmes victimes ont besoin de solutions, pas que de bonnes intentions. Aujourd'hui, le compte n'y est pas et il serait illusoire de croire que les féminicides pourront baisser sans y mettre les moyens financiers, matériels et humains.

Il ne peut y avoir prise de conscience sur les problèmes sans prise de conscience sur les solutions. Il reste moins de trois mois au gouvernement pour prendre la mesure de cette situation et passer à la vitesse supérieure.

La Fondation des Femmes se battra jusqu'au bout pour que le Grenelle n'accouche pas d'une souris. Les femmes victimes méritent un effort historique.

7 - Grenelle : on est venues, on a vu, on est hyper déçues - NousToutes !

Bien que NousToutes ait pensé ne pas être convié au Grenelle contre les violences conjugales, Caroline De Haas, membre du collectif, a reçu une invitation pour s'y rendre. Après délibération, nous avons jugé plus logique d'y aller, notamment pour nous donner la possibilité de réagir et de porter nos revendications.

Dix mesures ont été présentées par le Premier ministre lors de l'ouverture de ce Grenelle. Dix mesures injustement qualifiées «d'urgence». Parmi elles, certaines sont prévues à partir de 2020,

d'autres avaient déjà été annoncées, d'autres encore ne sont que des audits ou des mesures prospectives. Pas de moyens financiers annoncés. Pas de vision globale sur les violences conjugales. Aucune mesure axée sur la formation et l'éducation.

On attendait de ce Grenelle une mobilisation inédite en matière de violences contre les femmes, une politique d'ampleur et globale. On attendait des moyens financiers à la hauteur parce qu'on ne mènera jamais une politique ambitieuse sans y mettre les moyens. :Le décalage entre l'urgence et les moyens présentés par le gouvernement lors du lancement de ce Grenelle est encore une fois frappant.

Plus de 100 femmes ont été assassinées par leur conjoint ou ex-conjoint depuis le début de l'année. Le temps n'est plus aux réunions, il faut agir ! Maintenant ! Exigeons de vraies mesures ambitieuses, exigeons des moyens à la hauteur de l'urgence. Nos priorités : 1 milliard d'euros et un vrai Ministère Mobilisons-nous et agissons partout. Faisons du 23 novembre prochain la manifestation nationale qui montrera notre colère et notre force !

8 - « Grenelle Violences Conjugales » vient de commencer - texte collectif

Depuis l'annonce de sa tenue, 27 femmes sont mortes tuées par leur conjoint ou ex. Ces meurtres auraient pu être évités. Les féministes connaissent les solutions à mettre en œuvre, elles qui apportent depuis des années leur solidarité aux femmes victimes.

En outre, se limiter aux seules « violences conjugales » révèle une totale incompréhension du continuum des violences masculines contre les femmes.

Nous féministes, en toute unité, continuons à nous mobiliser contre les violences contre les femmes pour exiger une loi-cadre et un milliard d'euros pour l'appliquer.

Nous manifesterons notre colère devant les commissariats, les Palais de justice et les Ministères concernés, dont celui des finances.

Cette violence systémique est partout : les femmes de l'hôtel Ibis des Batignolles sont en lutte depuis le 17 juillet contre la précarité. A cette occasion, il a été révélé qu'un viol a été commis par un ex directeur sur une femme de chambre il y a 2 ans.

Nous manifesterons notre solidarité auprès d'elles le samedi 7 septembre à 12 h30 au piquet de grève devant l'hôtel Ibis des Batignolles.

Signataires : Chiennes de garde, CGT Paris, Collectif National pour les Droits des Femmes, Encore Féministes, Femmes migrantes debout, HF Ile de France, PCF, Maison des femmes de Paris, Maison des Femmes de Montreuil, Parti de Gauche, Planning Familial, Zéromacho

9 - Après le Grenelle du 3 septembre - communiqué du CNDP

Ainsi, les premières mesures sont tombées pour contrer les violences au sein du couple avant même la réunion du Grenelle. Nous pourrions nous féliciter d'une telle promptitude si nous ne savions pas que, depuis l'annonce de ce Grenelle par Marlène Schiappa, (7 juillet 2019), 27 femmes ont été tuées par leur conjoint ou leur ex. Si ces mesures ne nécessitaient aucune discussion, il fallait les prendre d'emblée !

Venons en maintenant à ces propositions :

- 400 commissariats seront «audités» afin de déterminer s'il y a dysfonctionnement. Mais les féministes savent d'ores et déjà que certains commissariats ne prennent pas de plaintes ou seulement des mains courantes. La loi oblige à prendre les plaintes, nul besoin d'audit pour appliquer la loi ;

- Les 1000 places d'hébergement d'urgence prévues paraissent bien insuffisantes face aux 200 000 femmes victimes chaque année de violences conjugales ;

- La généralisation du dépôt de plainte à l'hôpital ? Emmanuel Macron avait promis le 25 novembre 2017 de permettre les dépôts de plainte dans les centres d'hébergement. Où en est-on déjà de cette mesure avant de faire de nouvelles préconisations ? ;

- Le bracelet électronique «antirapprochement» paraît être la mesure miracle, comme l'était à l'époque le «téléphone grave danger» qui, bien souvent, n'a jamais été attribué. L'efficacité de cet outil sera tributaire d'une ferme volonté politique d'éradiquer les violences au sein du couple ;
 - La réforme de l'autorité parentale s'impose. Bien souvent en France, on fait prévaloir à tous prix les «liens du sang» alors que l'on sait que des violences terribles sont perpétrées au sein de la famille. Nous attendons de voir ;
 - Enfin, les féministes réclament de longue date des pôles spécialisés violences ou des tribunaux spécialisés avec des compétences pénales et civiles. Que seront ces procureurs «référents» et ces chambres d'urgence ? Nulle part il n'est fait référence de l'état très difficile de la justice en France et des moyens dont elle a cruellement besoin. Nulle part il n'est fait état non plus des difficultés qu'ont les femmes à déposer plainte, des nombreux non lieux et classements sans suite qui montre la difficulté de l'appareil judiciaire à recevoir la parole des victimes. Nulle part, il n'a été fait état d'ailleurs du milliard d'euros nécessaire pour mener à bien une politique publique. Une vraie volonté politique se mesure aux crédits qui sont attribués.
- On nous annonce des mesures de fond par la suite. Le Collectif National pour les Droits des Femmes, blacklisté du Grenelle, attend la suite avec scepticisme.

10 - Grenelle des Violences Conjugales : le Planning sera combatif et vigilant !

Le Planning Familial propose sur le terrain des pistes d'actions au quotidien pour améliorer le dépistage des violences, la prévention et la prise en charge des femmes victimes de violences. C'est pourquoi, le Planning Familial a participé au lancement du « Grenelle des Violences Conjugales » organisé par le gouvernement le 3 septembre. Les chiffres sont là pour nous rappeler ce fléau : 101 féminicides depuis le début de l'année.

Le « Grenelle des Violences Conjugales » vient de commencer. Si nous pouvons saluer la présence de plusieurs ministres, montrant que la question doit être transversale et traitée à tous les niveaux, ainsi que l'annonce de certaines mesures demandées par les associations concernant l'autorité parentale ou l'audit de 400 commissariats pour améliorer l'accueil des victimes de violences de couple, nous regrettons que certaines annonces et bilans fassent écho à divers rapports et préconisations déjà existants : les bracelets électroniques, la généralisation des prises de plaintes à l'hôpital, l'augmentation de places d'hébergement, ou encore des mesures de prévention à l'école... Nous savons que ces mesures facilitent le parcours des femmes pour être expérimentées dans certains départements ou établissements scolaires, tout comme nous constatons aussi que la non application dans certains territoires des mesures de la loi de 2010 et des différents plans interministériels de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes provoque l'inverse et augmente les féminicides.

Nous déplorons le manque d'annonces budgétaires qui accompagnent ces annonces : il faudrait 6 millions d'euros au moins pour garantir aux 12 millions d'élèves, prévention et éducation dès le plus jeune âge lors des séances d'éducation à la sexualité (permettant de comprendre les violences, et les notions d'intimité et de protection), une campagne de prévention régulière dans les établissements scolaires et pour le grand public afin de faire évoluer les mentalités. Il faudrait encore de l'argent pour la formation des policiers, des professionnel.les sociaux, médicaux, enseignant.es, et toujours de l'argent pour garantir aux victimes une prise en charge rapide et une protection (quand il faut parfois 3 semaines pour avoir une ordonnance de protection faite du manque de professionnel.les...). Toutes ces mesures devant s'accompagner d'une augmentation de nombre de professionnel.les sur le terrain dans tous ces domaines...

Nous regrettons également le manque d'annonces concernant la santé, quand nous voyons le nombre important de violences dépistées lors de consultations gynécologiques et l'impact sur la santé des victimes, le manque d'annonces concernant la prise en charge des auteurs de violences : nous ne

pouvons plus tolérer que les auteurs sortent de prison sans avoir été pris en charge de manière éducative et psychologique, comme c'est le cas depuis longtemps au Canada.

Nous sommes donc proches du milliard d'euros demandé par les associations si nous voulons une prise en charge à tous les niveaux.

Ce sont nos mères, nos amies, nos collègues, nos voisines qui sont ces victimes, et toute la société est concernée. Nous pouvons toutes et tous agir à notre niveau. Nous devons permettre à chacun et chacune d'agir dans ce sens. Des outils et des structures existent : c'est pourquoi nous participerons aux groupes de travail proposés lors de cette première journée du Grenelle, jusqu'au 25 novembre, afin de partager notre expertise et identifier les pistes concrètes de mises en œuvre rapides.

Nous ne pouvons plus attendre! Le Planning continuera à se mobiliser pour que cessent les violences faites aux femmes en France et partout dans le monde.

11 - Tribune : "On est loin du compte : des associations féministes critiquent les conditions d'organisation du Grenelle sur les violences conjugales"

Au moins 100 femmes victimes de violences conjugales ont vu leur vie arrachée depuis le 1er janvier 2019, poignardées, frappées, étranglées, brûlées, tombées sous les balles, écrasées par une voiture. Nous, militantes féministes, restons néanmoins optimistes et mobilisées, car nous savons, depuis le bout de notre lorgnette, qu'il n'y a pas de fatalité !

Les politiques publiques peuvent faire en sorte que des victimes soient détectées et sauvées à temps. Ces victimes émettent souvent des signaux d'alerte, appellent le 115, les valises à la main, à voix basse pour ne pas être entendues par le conjoint violent... et ne sont pas entendues tout court. Certaines osent entrer dans un commissariat pour porter plainte, ou juste poser la question, savoir si ce qu'elles subissent est normal, mais on les incitera plutôt à déposer une main courante. Certaines disent avoir reçu sur leur répondeur des menaces de mort et se sont vus répondre : "Ne vous inquiétez pas madame, ce ne sont que des mots." Certaines voient leurs récits minimisés, sont culpabilisées, on leur fait comprendre qu'elles font perdre leur temps aux agents pour pas grand chose.

Une énorme part des meurtriers avaient déjà fait l'objet de plaintes, de gardes à vue, de condamnations, de peines, de sursis ou de médiations pénales avant de commettre l'irréparable.

La police manque à son devoir, le gouvernement manque à son devoir en ne reconnaissant pas explicitement ces défaillances.

Nous ne nous en laisserons pas compter ! Parce que l'argent est le nerf de la guerre, nous réclamons un milliard d'euros contre les violences faites aux femmes ! A quoi servira-t-il ? A doubler les moyens des associations pour qu'aucun département, en France métropolitaine comme dans les territoires d'Outre-mer, n'en soit privé ; à former tou-tes les professionnel-les en lien avec les victimes, dans la santé, la police, à recruter des référent-es spécialisé-es pour qu'aucune plainte ne soit plus jamais négligée ou refusée ; à financer de grandes campagnes contre les violences sexuelles et sexistes à la télévision, à la radio, sur les affichages publics, sur internet ; à augmenter les accueils de jour, les lieux d'écoute, d'accueil et d'orientation (LEAO) et les centres d'hébergement pour les femmes et leurs enfants, avec un personnel spécialisé ; à donner plus d'ordonnances de protection et de Téléphones grave danger [un dispositif d'urgence créé en 2013]. De l'aveu même de Marlène Schiappa, les deux tiers de ces Téléphones grave danger dorment dans des placards, faute d'attribution.

Sans oublier un programme d'éducation contre le sexisme à l'école de la maternelle au supérieur. Marlène Schiappa nous dit : "Nous attendons les résultats d'un audit" sur le manque de séances d'éducation à la sexualité et à l'égalité. Pourtant, lors du précédent quinquennat, tout un programme avait été expérimenté, les "ABCD de l'égalité", avec de bons résultats, puis abandonné.

Pourquoi ne pas le reprendre et le généraliser ?

Des mesures simples à mettre en œuvre pour répondre à l'importance de l'enjeu : Les associations sont d'autant plus déroutées que ce n'est que quatre jours avant le Grenelle contre les violences conjugales, lancé par Marlène Schiappa, que certaines (pas toutes !) ont enfin reçu un mail d'invitation, portant le titre "Save the date !"... Comme si on risquait d'oublier une date à quatre jours près. Nous n'avons pas eu non plus d'informations sur son contenu ou la façon dont il allait se dérouler. Un procédé franchement affligeant de "diviser pour mieux régner" face à l'importance des enjeux sur lesquels nous militons toutes depuis tant d'années, à savoir l'effroyable rythme d'une victime qui meurt tous les deux jours.

Des associations non conviées, qui se sont pourtant énormément mobilisées pour sensibiliser l'opinion, avec la grande manifestation #NousToutes en novembre dernier, l'action des Femen aux colonnes de Buren, le Die-In au Panthéon, l'action des Marianne devant Bercy, le rassemblement des familles des victimes place de la République à Paris, etc. Toutes, nous avons dénoncé les lois non appliquées, la faiblesse des moyens financiers, le manque de formation des professionnel-les, le non respect de la convention d'Istanbul (traité international exigeant des Etats signataires qu'ils mettent en œuvre des politiques publiques contre toutes les formes de violences faites aux femmes) ou encore la situation des associations débordées qui ne peuvent plus décrocher le téléphone ou qui ont décidé de cesser leurs activités.

Nous nous interrogeons sur le pourquoi d'une grande réunion de trois mois, pour parler de solutions que nous avons depuis dix ans ! En témoignent les cinq mesures simples que nous avons réclamées avant l'été : la consigne ferme aux commissariats et gendarmeries pour qu'aucune victime ne reste sans réponse ; des objectifs d'attribution d'ordonnances de protection dans chaque département ; l'ouverture de 200 places d'hébergement pérennes d'ici la fin de l'année ; un plan de détection systématique des victimes de violences à l'hôpital afin qu'elles soient prises en charge ; un doublement des subventions aux associations pour leur permettre d'embaucher et de fonctionner correctement.

Un Grenelle qui ne devrait pas se limiter aux violences conjugales : Les dysfonctionnements les plus criants, ceux qui ont fait de nouvelles victimes depuis juillet, qui continueront à en faire jusqu'à fin novembre, date de conclusion du Grenelle, on les connaît ! Les commissariats qui refusent les plaintes, n'est-ce pas Monsieur Castaner ? Les juges aux affaires familiales qui délivrent si peu d'ordonnances de protection - 1 300 par an contre plus de 20 000 en Espagne -, n'est-ce pas Madame Belloubet ? Les solutions de mise à l'abri qui manquent. Les hôpitaux qui reçoivent une femme avec une trace de main sur la figure et la laissent partir sans la prendre à part ou l'informer, parce qu'elle dit s'être cognée contre un placard, n'est-ce pas Madame Buzyn ?

Quant au milliard d'euros, nous le réclamions déjà en 2017 pour faire de la Grande cause nationale non pas un coup de com', mais une réalité, vu que la France n'investit aujourd'hui chaque année que 79 millions dans cette cause. Marlène Schiappa vient en revanche d'annoncer le lancement d'un fonds... d'un million pour financer des associations locales dans trois régions. On est loin du compte ! Surtout que le budget global reste pour l'instant secret, et que le projet de loi de finances sera présenté dans quelques semaines, avant la fin du Grenelle. Pour finir, le fait même de limiter ce Grenelle aux seules violences conjugales montre que le gouvernement ne comprend pas vraiment ce qui se passe dans notre société après #MeToo.

Les violences sexuelles et sexistes, c'est tout un continuum, des viols au cyberharcèlement, du harcèlement de rue au coup de hache mortel, en passant par les violences économiques. Les signataires de la tribune. Tout ceci découle d'une même haine des femmes insidieusement injectée dans l'inconscient de toute la société qui couve des millénaires de misogynie institutionnalisée. Un héritage reproduit par les non-dits. C'est en se le formulant ainsi qu'on osera des solutions ambitieuses pour que cesse, non pas la "terreur féministe", mais bien la terreur patriarcale !

Les signataires : Alyssa Ahrabare, porte-parole de l'association Osez le féminisme ! ; Onwen Alexandre, Laetitia

Piccarreta et Valentine Sberro, porte-paroles de l'association Les Effronté-es" (Strasbourg); Rebecca Amsellem, fondatrice de la newsletter Les Glorieuses ; Fatima Benomar, fondatrice de l'association Les Effronté-es ; Alix Béranger, membre du collectif La Barbe ; Sonia Bisch, porte-parole du collectif Tout.es contre les violences obstétricales et gynéco ; Anaïs Bourdet, fondatrice de Paye ta shnek ; Eloïse Bouton, fondatrice de Madame Rap ; Geneviève Brotte, du collectif #NousToutes ; Claire Charlès, secrétaire générale de l'association Les Effronté-es ; Alix Chazeau-Guibert, porte-parole de l'association Osez le féminisme ! ; Tiffany Coisnard, membre du bureau de l'association Les Effronté-es (Rennes) ; Madeline Da Silva, membre de #NousToutes et maire-adjointe aux Lilas ; Caroline De Haas, membre de #NousToutes ; Louise Dubray, porte-parole de l'association Les Effronté-es ; Emma, blogueuse, autrice de BD féministe et révolutionnaire ; Marion Georgel, porte-parole de l'association Osez le féminisme ! ; Sophia Hocini, fondatrice de Les Grandes Parisiennes ; Marie Laguerre, militante féministe ; Stephanie Lamy, co-fondatrice du collectif Abandon de famille-Tolérance zéro ! ; Mathilde Larrère, historienne, autrice et militante féministe ; Ophélie Latil, fondatrice du collectif Georgette Sand ; Klervi Le Berre, membre de #NousToutes ; Anaïs Leleux, membre de #NousToutes ; Daniela Levy, porte-parole de l'association Osez le féminisme ! ; Céline Piques, porte-parole de l'association Osez le féminisme ! ; le collectif #PasTaPotiche ; Tatyana Razafindrakoto, fondatrice de l'association Les Aliennes ; Raphaëlle Rémy Leleu, porte-parole de l'association Osez le féminisme ! ; Valérie Rey-Robert, autrice, militante féministe ; Muriel Salmona, présidente de l'association Mémoire traumatique et victimologie ; Cécile Tavan, membre du bureau de l'association Les Effronté-es ; Laélia Véron, stylisticienne et autrice féministe.

12 - Les « blacklistées » du Grenelle. Un texte collectif à la veille du Grenelle des violences faites aux femmes

On ne peut pas dire que nous étions confiantes, non. Mais nous pensions que la raison allait prévaloir. Que face à l'augmentation croissante catastrophique des féminicides la Grande Cause Nationale allait enfin triompher. Que les solutions que les féministes qui travaillent depuis 50 ans pour certaines d'entre elles auprès des femmes victimes de violences remplissant ainsi des missions de service public seraient adoptées. Que toutes les compétences seraient mises à contribution.

Et bien, non, nous nous sommes trompées, d'autres considérations l'ont visiblement emporté. Ont été évoqués la nécessité d'être subventionnées, le fait d'être constituées en association loi de 1901, l'exiguïté des locaux de Matignon alors qu'un mail d'inscription a été très largement diffusé, etc. Las, en quoi ces éléments sont-ils la garantie d'une compétence dans le domaine ? Quelles sont les véritables motivations de cet écrémage ?

Comment peut-on exclure de ce Grenelle, le Collectif National pour les Droits des Femmes dont la proposition de loi-cadre contre les violences faites aux femmes a été la source d'inspiration de la loi du 9 juillet 2010 qui a créé l'ordonnance de protection et reconnu les violences psychologiques au sein du couple ? Comment peut-on exclure de ce Grenelle Abandon de Famille alors que ce collectif est spécialiste des violences économiques au sein de la famille ? Comment peut-on exclure de ce Grenelle Osez le Féminisme alors que cette association se bat depuis des années pour la reconnaissance du terme de féminicide ? Comment peut-on exclure de ce Grenelle les Maisons des Femmes de Paris et de Montreuil qui reçoivent des journées entières des femmes victimes de violences ? Comment peut-on exclure de ce Grenelle la CIMADE qui apporte une aide si considérable aux réfugiées et aux migrantes, victimes de violences ?

Des comités d'expert-e-s vont travailler du 3 septembre au 25 novembre, journée internationale de luttes contre les violences faites aux femmes. Mais ces structures ne sont-elles pas expertes ?

On a parlé aussi de « consultation citoyenne ». Auprès de combien de citoyen-ne-s ? 80 ? Même l'ensemble des familles de victimes qui ont fait le déplacement à Paris pour l'ouverture du Grenelle ne seront pas admises !

Abordons maintenant brièvement certains problèmes de fond. On ne fera pas reculer les féminicides en posant un emplâtre sur une jambe de bois. Créer la possibilité d'un bracelet électronique ou donner un million d'euros aux associations locales de terrain (en oubliant au passage La Réunion dans l'expérimentation, 2eme département où il y a le plus de féminicides) n'y suffira pas. Il faudra jouer sur plusieurs plans : faire appliquer strictement ce qui existe, notamment l'article 15-3 du code de procédure pénale qui oblige les officiers et agents de police judiciaire à recevoir les plaintes mais aussi avancer dans tous les domaines à la fois : éducation à l'école,

sensibilisation du public, formation des professionnel-le-s, hébergement des victimes, santé et solidarité auprès des victimes, conséquences des violences au travail, « traitement » des plaintes par les professionnel-le-s de justice, répression des agresseurs, « prise en charge » des agresseurs, etc. Plus le milliard nécessaire pour assurer la mise en œuvre.

Ce n'est qu'à ce prix que nous avancerons de façon significative pour éradiquer ces violences, mâles affirmations de la domination patriarcale.

Agsous Zahra Maison des Femmes de Paris, Lamy Stéphanie Collectif Abandon de Famille, Leclerc Anne militante féministe, Leleux Anaïs militante féministe, Nogueira Céline militante féministe, Piques Céline Osez le Féminisme, Rojzman Suzy Collectif National pour les Droits des Femmes Gwénola Sueur Réseau International des Mères en Lutte

13 - Grenelle sur les violences conjugales : Les effronté-es demandent des actions concrètes et des moyens !

Le grenelle sur les violences faites aux femmes s'ouvre alors qu'une 101^{ème} femme vient d'être assassinée par son conjoint cette année. Pourtant, depuis des mois les associations féministes enjoignent le gouvernement de prendre sans attendre des mesures d'urgences, faciles à mettre en place. Bien sûr, toutes nous martelons qu'un milliard est absolument nécessaire pour endiguer durablement les violences. Mais pourquoi ces mesures simples, de bon sens, n'ont-elles pas déjà été prises ? Telles que l'interdiction ferme pour les policiers d'inciter les victimes à transformer leur dépôt de plainte pour violence conjugale en main-courante. D'exiger le traitement systématique des plaintes, et de sanctionner les policier-es qui les refusent. Telles que l'ouverture de 200 places d'hébergement d'urgence en attendant d'en ouvrir 2200 de plus d'ici la fin du quinquennat, pour atteindre les minimas requis par l'UE. Nous demandons également que cesse la frilosité des JAF à dispenser des ordonnances de protection ou des mesures d'éloignement du conjoint violent. Nous demandons que toutes les acteur-ices de la prise en charge des victimes allant des agent-es de police aux magistrat-es, en passant par les personnels des centres de santé soient systématiquement formé-s afin qu'ils et elles comprennent désormais les notions de sidération, de déni, et autres mécanismes psychiques qui ne sont toujours pas reconnus, alors que de nombreux travaux en ont démontré l'existence. Afin qu'on ne laisse pas repartir chez elle une femme qui a reçu des coups sans l'avoir questionnée et orientée avec bienveillance vers les services compétents. Les effronté-es demandaient que cessent les méthodes violentes, inutiles et traumatisantes pour les victimes comme les confrontations ou demandes de médiation avec des agresseurs ainsi que les questions intrusives sur la sexualité des victimes de viol.

Aujourd'hui, certain-es juges sont si peu formé-es que des décisions aussi aberrantes que scandaleuses sont prises, telle qu'accorder une médiation entre conjoint-es alors qu'une ordonnance de protection a été prise au préalable, ce qui est pourtant interdit par la loi. Ou encore, condamner des femmes pour non présentation d'enfants, alors que ces dernières les protègent d'un agresseur ayant déjà sévi.

Les effronté-es demandaient également une grande campagne nationale afin de sensibiliser à la déconstruction des stéréotypes sexistes, qui sont le terreau des violences. Cela passe aussi par une éducation à l'égalité et contre le sexisme dispensée à l'école, dès la petite enfance.

"La grande cause du quinquennat", conduite avec le plus petit budget de l'État. Une coupe de 25 % dans le budget alloué aux droits des femmes entre le précédent quinquennat et celui d'Emmanuel Macron.

Cette grande cause prend surtout la forme d'un grand plan de communication, faisant la publicité d'un numéro inefficace, le 3919, avec au bout du fil des personnes non formées, ne sachant pas orienter correctement les victimes, les dirigeant vers les quelques centres qui ont signé la charte du numéro gouvernemental, c'est-à-dire parfois à des kilomètres du lieu de vie des victimes ! Quant au site dédié, il est si pauvre et imprécis dans ses informations que nous en avons été atterrés-es. Un grand plan de communication, par le biais d'un grenelle auquel ni les victimes ni les familles ne

sont conviées, seule une petite poignée d'organisations y ayant été invitées pour la forme. Quel est ce triste spectacle, de quelques semaines, qui laisse à sa porte victimes, familles et associations luttant pour les droits des femmes ? Même celles qui accompagnent médicalement et juridiquement les femmes violentées sont restées sans invitation, et même sans réponse lorsqu'elles ont manifesté leur étonnement puis leur désapprobation.

Quel est le sens d'un ministère qui reste sourd aux propositions des associations de terrain, puis qui leur ferme la porte de son grenelle ? Qui depuis des années, est également sourd à leurs demandes de davantage de subventions ? Il ne peut y avoir de véritable volonté politique là où il n'y a pas de moyens, et là où l'on méprise les propositions des personnes formées et compétentes.

Depuis la prise de conscience massive qu'a été #Metoo, beaucoup de femmes refusent l'emprise et la violence de leur conjoint et fuient. Et leurs agresseurs en deviennent plus violents encore, et les féminicides augmentent. Mais alors que les femmes se battent pour être libres et jouir de leurs droits, l'État lui n'a pas bougé. Les moyens doivent être augmentés pour permettre à toutes les femmes de sortir de ces situations terribles, les associations féministes doivent être écoutées et les gouvernant-es doivent travailler avec elles, en d'autres termes l'État doit être à la hauteur de ce mouvement de libération des femmes face à leurs agresseurs et leur assurer protection: plus une seule ne doit mourir d'avoir voulu prendre sa liberté !

14 - Tribune : Grenelle des violences faites aux femmes : un énième rassemblement la main sur le cœur ? - Ghada Hatem, Ernestine Ronai, Pascale Labbé, Stéphane Troussel

En France, une femme meurt tous les deux jours et demi sous les coups de son conjoint ou ex-compagnon. Toutes les sept minutes, une autre subit un viol. Tous les ans, plus de 220 000 sont victimes de violences physiques et sexuelles. Le débat ne porte plus sur la réalité de ces violences ou la gravité de leurs conséquences pour l'ensemble de la société, mais bien sûr notre capacité collective à mieux protéger les femmes victimes. Comment les pouvoirs publics peuvent-ils agir de façon efficace ? La loi est-elle suffisante ? De quels moyens supplémentaires doit-on se doter ? Elu·e·s locaux·ales et professionnel·le·s engagé·e·s sur le territoire, nous avons participé à la création de dispositifs de lutte contre les violences faites aux femmes qui ont prouvé leur efficacité. Cela reste néanmoins insuffisant, et nous sommes convaincu·e·s que l'action publique peut faire bien plus. Pour cela, nous avons des propositions.

Dès 2002, nous avons été le premier département à nous doter d'un observatoire de lutte contre les violences envers les femmes, pour observer les phénomènes de violence et mieux les appréhender, mais également agir avec les partenaires du territoire : services de police, de justice, services sociaux, de santé, associations militantes... Des dispositifs expérimentés en Seine-Saint-Denis ont été généralisés sur le territoire national, comme le Téléphone grave danger, créé il y a dix ans, qui permet de protéger les femmes victimes de violence (304 femmes en ont bénéficié). Il s'agit de faire connaître ces dispositifs par des campagnes de communication et de sensibilisation régulière.

Peut mieux faire : Néanmoins, on le sait, plusieurs victimes de féminicides avaient porté plainte auprès de la police. On touche ici à l'un des problèmes majeurs : améliorer la formation des professionnel·le·s, encore insuffisamment nombreux·ses à avoir les bons réflexes. Ainsi, concernant le Téléphone grave danger mis à la disposition des femmes victimes de violences par la justice, sur les 880 actuellement disponibles en France, plusieurs centaines sont encore inactifs. On peut encore mieux faire ! A plusieurs égards, améliorer la loi apparaît également comme une nécessité, notamment pour faciliter la dissimulation des adresses à un ex-compagnon violent, interdire la garde alternée, aider à l'autonomie financière, au retour à l'emploi quand cela est nécessaire, ou encore pour faciliter la désolidarisation des dettes, indispensable par exemple pour accéder à un logement autonome.

Les violences faites aux femmes font, souvent, d'autres victimes : les enfants. Il s'agit également de généraliser les dispositifs pour les protéger, comme nous tâchons de le faire en Seine-Saint-Denis. Dans notre département, en six ans, 112 mesures d'accompagnement protégé ont ainsi été décidées concernant des enfants de plus de 3 ans, pour encadrer le droit de visite du père en cas de violences dans le couple. Ces violences vont parfois jusqu'au féminicide. Contre ces drames qui ont déjà fait 99 victimes cette année, nous avons lancé l'expérimentation, là encore unique en France, d'un dispositif de prise en charge des enfants témoins de violences conjugales ou de féminicides à l'hôpital Robert Ballanger d'Aulnay-sous-Bois : le «protocole féminicide», toujours en lien avec notre observatoire départemental.

Un brevet contre le sexisme au collège : La violence envers les femmes étant en réalité un véritable problème culturel, ancré dans notre société toujours profondément patriarcale, il s'agit aussi de lutter contre ces violences dès le plus jeune âge. C'est pourquoi a été mis en place en Seine-Saint-Denis dès 2007 le dispositif «Jeunes contre le sexisme». Par ailleurs, nous avons manifesté notre disponibilité pour expérimenter le brevet contre le sexisme au collège, et nous restons sans retour du ministère de l'Education nationale à ce jour.

Expérimenter, innover, sont des impératifs dans la lutte contre les violences faites aux femmes. C'est dans cet esprit que s'est constituée la Maison des femmes de Saint-Denis, au sein de l'hôpital Delafontaine, espace dédié aux femmes, et plus précisément aux femmes qui subissent des situations de violence, de maltraitance, d'excision ou encore d'isolement. Ces dernières trouvent ici une écoute, des soins, tout un ensemble d'activités avec un accompagnement personnalisé et de grande qualité, qui les aide à redevenir maîtresses de leurs vies.

Pour protéger les jeunes femmes, premières victimes de ces violences, nous ouvrirons bientôt en Seine-Saint-Denis, le premier lieu d'accueil ouvert pour femmes de 15 à 25 ans. Ce lieu, unique en France, accueillera des victimes de violences (mariages forcés, prostitution...) avec des professionnel-le-s à l'écoute. Elles auront notamment accès à des soins, à une assistance juridique, un accès à la contraception ou encore à l'IVG. Enfin, il s'agit de rappeler, tout simplement, qu'il faut donner les moyens aux associations qui travaillent auprès des victimes.

Gageons qu'avec ce Grenelle cessera le double discours du gouvernement, qui prétend faire de cette lutte la grande cause du quinquennat, tout en diminuant les budgets, entraînant une moins grande disponibilité des associations, voire la fermeture de certaines structures d'accueil. Nous sommes prêt·e·s à jouer un rôle actif dans ce qui, nous l'espérons, peut ouvrir une nouvelle ère contre les violences faites aux femmes. Nous voulons échanger sur les bonnes pratiques et les dispositifs que nous avons mis·e·s en place et qui mériteraient d'être généralisé·e·s à l'ensemble du territoire.

Le Grenelle annoncé ne peut être un énième rassemblement la main sur le cœur. Les propositions existent, travaillées par les associations, et plusieurs act·eur·rice·s sont prêt·e·s à les mettre en œuvre. Il s'agit à présent de tracer une feuille de route avec un calendrier de mesures à mettre en place avec les différents partenaires, notamment la police, l'éducation, la justice, et avec la société civile.

Ghada Hatem, médecin-chef de la Maison des femmes de Saint-Denis, Ernestine Ronai, responsable de l'Observatoire des violences envers les femmes, Pascale Labbé, conseillère départementale déléguée à l'égalité femmes-hommes et Stéphane Troussel, président du département de la Seine-Saint-Denis

15 - Peut-on imaginer une infraction de féminicide en France ? - Kiteri Garcia, Université de Pau et des pays de l'Adour

Le 26 janvier 2017 s'est tenu à l'Assemblée nationale un colloque pluridisciplinaire sur le thème du féminicide. Historiens, juristes et psychanalystes ont débattu des enjeux de cette notion

pluridisciplinaire et de l'intérêt de la pénaliser en France et en Europe.

De quoi s'agit-il au juste ? Octobre 2016, Mar del Plata. C'est dans cette petite station balnéaire argentine que Lucia Perez, 16 ans a été kidnappée par un gang à la sortie de ses cours. Contrainte de consommer des stupéfiants, elle est violée à plusieurs reprises avant de finir empalée sur un bout de bois, sévices qui entraîna sa mort. Au même moment, en France, une jeune femme de 28 ans est renversée et tuée par un chauffard ivre à Lyon.

Qu'est ce que le féminicide ? : Bien que tous deux soient relatifs au meurtre d'une femme, ces événements n'en sont pas moins profondément différents. Le premier revêt un aspect sexué dont le second est dépourvu ; il s'agit d'un meurtre genré, comprenant un mobile misogyne. À Lyon, au contraire, la victime est un être humain, indifféremment femme ou homme : le comportement criminel de l'auteur n'a pas de visée sexiste. Tuer une femme ne constitue pas un féminicide, mais tuer une personne parce qu'il s'agit d'une femme l'est.

Ainsi émerge une question essentielle : faut-il créer une infraction spécifique aux crimes genrés ? Le droit pénal français ne connaît que le crime d'homicide. Pourtant, au même titre que le parricide, qui figurait dans l'ancien Code pénal de 1810, fratricide, infanticide, sororicide ou plus récemment apparu l'écocide, le terme de féminicide existe bien dans la langue française. Pour *Le Petit Robert*, il se définit comme « l'homicide d'une femme, d'une jeune fille ou d'une enfant en raison de son sexe ».

La notion de féminicide s'ancre également en droit international, qu'il s'agisse de recommandations diverses de l'ONU, l'Organisation mondiale de la santé ou du Parlement européen. Il est même question, au sein de l'Union européenne, de créer un observatoire du féminicide.

Plusieurs pays d'Amérique centrale et du Sud ont d'ailleurs adopté une législation spécifique au féminicide, avec une peine plus lourde : Costa Rica en 2007, Chili en 2010, Mexique en 2012, Brésil en 2015. Plus proche de nous, en Belgique, une résolution condamnant le féminicide a été votée par le parlement de la Région de Bruxelles-Capitale le 10 juin 2016.

La France n'échappe pas à ce mouvement : en 2016, la Commission nationale des droits de l'homme (CNCDH) a publié un avis sur la question des féminicides et un rapport parlementaire du 17 février 2016 évoque le terme de féminicide à propos des meurtres commis en raison du sexe.

L'utilisation croissante du terme commande tout à la fois précision et justification, afin d'éviter de le dévoyer, ou pire, le galvauder. Le terme de féminicide ne peut s'appliquer à toute forme de violence à l'égard du genre féminin : il implique, juridiquement tout au moins, la mort d'une femme. Ainsi, viol, harcèlement, insultes ou coups n'entraînant pas la mort ne sauraient légitimement être qualifiés de féminicide.

En France, le féminicide n'est pas (encore) un crime en soi : Plusieurs catégories se distinguent, notamment le féminicide intime c'est-à-dire commis par un partenaire ou ancien partenaire de la victime ; le féminicide familial illustré par la notion de crime d'honneur ; le féminicide non intime, commis par une personne n'étant pas en relation intime ni familiale avec la victime. Ce dernier peut être sociétal : le cas des disparues de Ciudad Juárez, au Mexique, en constitue un exemple connu.

De la fin des années 1990 à aujourd'hui, cette ville a vu le nombre des disparitions de jeunes filles se multiplier. De nombreux corps mutilés et portant des traces de sévices sexuels furent découverts dans le désert avoisinant sans que les autorités ne s'en émeuvent. Un autre exemple, celui de la disparition de 1 181 femmes amérindiennes, assassinées entre 1980 et 2012 au Canada peut être également cité.

En droit français, le terme de féminicide existe, et a été intégré au Vocabulaire du droit et des sciences humaines, sans figurer dans le Code pénal. N'est-il pas temps de poursuivre la construction et, à dessein égalitaire, de faire cet homicide genré une infraction pénale ?

Anthropologie, psychanalyse médecine légale ont compris les enjeux du féminicide et s'attellent aujourd'hui à l'étudier. Le docteur Juan Manuel Cartagena et son équipe ont ainsi rédigé un guide

d'investigations. Les médecins légistes des pays reconnaissant ce crime sont désormais formés à interpréter les blessures afin d'identifier le crime de féminicide. De même, il existe des unités spéciales au sein de la police spécifiquement formées au crime de féminicide.

Juan Manuel Cartagena relève ainsi dans sa pratique une intensification de la cruauté, découlant entre autres de la traite pour exploitation et son lot de cadavres féminins. Tous présentent des blessures similaires telles des lésions multiples, lésions post mortem, messages d'insultes, signature sur le corps par le groupe agresseur, amputations partielles, ablations des seins, mutilations des parties génitales, démembrements, défigurations pour effacer l'identité, ou sexualisation de la scène même en l'absence d'agression sexuelle préalable.

À son tour, le droit ne pourrait-il pas participer à cette construction nécessairement pluridisciplinaire et proposer un traitement juridique au travers d'un crime type de féminicide ?

Plus que toute autre branche du droit, le droit pénal - c'est-à-dire répressif- doit se doter de textes clairs : les incriminations doivent être précisément définies dans leurs éléments matériels et intentionnels. Or, la matérialité des faits de féminicide appelle une qualification juridique exacte que l'homicide n'offre pas complètement.

Un acte spécifique mal traduit : La comparaison est sans doute cavalière mais elle est parlante : au même titre qu'une escroquerie se distingue du vol dans ses éléments constitutifs, le meurtre d'une femme au motif qu'elle est une femme ne trouve pas sa véritable traduction pénale au travers de la qualification d'homicide. Parce que le féminicide recouvre une violence spécifique, son incrimination ne peut résulter d'une qualification globale et indifférenciée.

Non, il ne s'agit pas de faire des femmes une catégorie de victimes ou de les considérer comme vulnérables. Pas davantage il n'est question de leur accorder des droits supplémentaires à ceux des hommes. L'idée est simplement que le droit agisse face au constat selon lequel en termes quantitatifs il est rare qu'un homme soit tué au motif qu'il est un homme, au sens sexué du terme et dans les conditions de cruauté qu'impliquent les crimes de féminicide.

Qualifier ces actes criminels d'homicide participe d'un traitement uniforme de la violence. Or, la violence n'est pas qu'une, elle est multiple ; chacune de ses sources, une fois identifiée, doit bénéficier d'un remède et d'une peine appropriés en vue d'une lutte efficace.

Enfin, persister à ne pas nommer revient à refuser de constater pour finalement encourager l'impunité. Souvenons-nous des mots de Simone de Beauvoir : « nommer c'est dévoiler. Et dévoiler, c'est déjà agir ».

L'entrée du féminicide dans le Code pénal contribuerait à une meilleure prise en compte par le droit de la spécificité des meurtres dont sont parfois victimes les femmes, à titre préventif, répressif mais aussi en terme de réparation. Socialement, une telle reconnaissance permettrait également une prise de conscience quant à une forme de violence structurelle qui atteint les femmes.

Nombreux sont ceux et celles qui se sentent loin du Mexique, de l'Argentine ou du Brésil, qui croient inexistante la possibilité de crimes de féminicide sur nos territoires, préservés des gangs tels que les Maras (sévissant principalement en Amérique centrale) et des crimes de masse à l'encontre des femmes.

Qu'ils regardent les chiffres relatifs aux violences faites aux femmes y compris en France. Une femme y meurt tous les trois jours sous les coups de son compagnon ou ex-compagnon. Or, le féminicide ne renvoie pas toujours à l'idée de crime de masse et peut consister en un crime isolé, notamment au sein du couple. Le contexte latino-américain est alors bien loin. C'est aussi minimiser le mal que de croire que la cruauté a des frontières. Le temps de rédiger cet article et le corps d'une femme de 43 ans a été retrouvé : elle a été battue à mort. Pas au Mexique, pas en Argentine mais à Montauban.

Mise à jour depuis la première parution de cet article : En France, d'après le groupe Féminicide par compagnon ou ex, depuis janvier 2016, 452 femmes sont mortes sous les coups d'un frère, compagnon, mari, ex, fils: 123 femmes en 2016, 135 en 2017, 120 en 2018 et 74 en 2019.

16 - Féminicides : «Agissez vite, on meurt» - Virginie Ballet - libération.fr

Elles sont 97. Depuis le 1^{er} janvier, au moins 97 femmes ont été tuées par leur conjoint, ou par leur ex. Ce mercredi, une cérémonie d'hommage aux victimes de ces féminicides conjugaux a eu lieu sur le parvis de l'hôtel de ville à Paris. A l'appel de l'actrice et réalisatrice Eva Darlan et de la maire de la capitale, Anne Hidalgo, une centaine de personnes se sont rassemblées pour dire leur colère et appeler à des mesures rapides contre les violences faites aux femmes. Vêtus de blanc, les participants se sont recueillis en mémoire de ces «éternelles» dont les prénoms ont été égrenés lentement, dans un silence empreint d'une forte émotion. Certains n'ont d'ailleurs pu retenir leurs larmes à l'évocation de l'âge des victimes (de 18 à 90 ans), de leur nombre d'enfants, ou encore des modes opératoires : «étranglée», «brûlée vive», «coups de marteau», «tuée par balles», «écrasée par une voiture»... «Les violences conjugales sont une lèpre qui s'étend à travers le monde et à travers les âges», a fustigé Eva Darlan. Et de poursuivre : «Les 97 femmes tuées n'ont pas été respectées, elles ont même été trahies par le gouvernement.»

En réponse au précédent rassemblement contre les féminicides, le 6 juillet à Paris, la secrétaire d'Etat à l'Egalité entre les femmes et les hommes, Marlène Schiappa, avait annoncé la tenue d'un Grenelle sur les violences faites aux femmes, entre le 3 septembre et le 25 novembre, destiné à réunir ministères et acteurs associatifs. «De la poudre de perlimpinpin», selon Eva Darlan. «Madame Schiappa, savez-vous combien de femmes sont mortes depuis l'annonce de ce Grenelle ? 25. C'est une façon comme une autre de ne rien faire, alors que nous sommes face à un véritable état d'urgence», a-t-elle poursuivi. «Combien de mortes vous faudra-t-il encore ? Agissez vite, on meurt !» a-t-elle lancé, très applaudie.

Arguant que les violences faites aux femmes «coûtent à l'Etat environ 3,6 milliards d'euros chaque année», l'actrice, également à l'origine d'une pétition dénonçant la «non-assistance à femme en danger», a réclamé qu'1 milliard d'euros soit mis sur la table. Même revendication chez les trois militantes Femen qui sont montées sur l'estrade munies de pancartes, tandis que la maire de Paris prenait la parole.

«Fléau» : «Les féminicides sont un sujet politique, pas une question domestique», a insisté l'édile, soulignant sa volonté que le terme fasse son apparition dans le code pénal et que vienne «le temps d'agir». «On ne peut plus se cantonner à de la communication», a-t-elle taclé, appelant à «une politique digne de ce nom qui lutte contre les représentations sexistes et les violences».

Arborant un tee-shirt à l'effigie de sa fille Julie, tuée début mars en Corse par son ex-conjoint après avoir déposé plusieurs plaintes contre lui, Lucien Douib s'est lui aussi adressé au gouvernement, l'exhortant à mettre en place des «mesures précises et rapides pour endiguer ce fléau». Et de citer, entre autres, la distribution de davantage de téléphones grave danger et la mise en place des bracelets électroniques à destination des conjoints violents. La garde des Sceaux, Nicole Belloubet, a récemment fait savoir qu'une loi à ce propos devrait être examinée au Parlement cet automne.

L'année dernière, 121 femmes ont été tuées par leur conjoint ou leur ex dans l'Hexagone. Rien que depuis le début du mois d'août, elles sont déjà 14 à avoir trouvé la mort dans ces circonstances.

17 - "Quand j'ai écouté le Premier ministre, j'ai pleuré" : des familles de victimes de féminicides réagissent aux annonces d'Edouard Philippe - Margot Duguet - franceinfo.fr

Emue. C'est le qualificatif qu'a choisi Patricia pour parler de son ressenti après les premières annonces, mardi 3 septembre, d'Edouard Philippe pour l'ouverture du Grenelle sur les violences

conjugales, qui doit durer jusqu'au 25 novembre. "Cela faisait longtemps que j'attendais que le gouvernement parle enfin des violences conjugales", soupire cette femme qui a perdu sa sœur Christelle, tuée d'un coup de fusil par son concubin en 2013. "Quand j'ai écouté le Premier ministre, j'ai pleuré, ça m'a touchée de voir ça enfin à la télévision", ajoute-t-elle. Elle n'est pas la seule à avoir été sensible au discours du chef du gouvernement.

"C'est la première fois que j'entends un homme de pouvoir, depuis l'assassinat de ma famille, parler aussi bien du sujet, je l'ai trouvé sincère", appuie Cathy, qui a perdu, en 2014, ses parents et sa sœur Isabelle, tués par l'ex-compagnon de cette dernière. Fabienne, sœur d'Evelyne, tuée par son compagnon en 2015, se contente d'un plus sobre : "C'était très bien formulé." Toutes trois saluent des mesures qui vont dans le bon sens mais qui sont encore incomplètes.

"C'est encore trop peu !" : Parmi les annonces qui trouvent grâce à leurs yeux : la suspension de l'autorité parentale dès la phase d'enquête ou d'instruction, la généralisation du dépôt de plainte à l'hôpital, l'installation de procureurs référents et de chambres d'urgence dans les tribunaux ou encore le port du bracelet électronique pour les personnes condamnées pour violence conjugale mais aussi en cas d'ordonnance de protection.

Concernant la création de 1 000 places d'hébergement d'urgence, ces femmes sont plus réservées. "C'est encore trop peu", soutient Patricia. "Quand est-ce qu'elles vont arriver ? Je demande à voir, je suis sceptique", renchérit Fabienne. "Moi, je me suis dit immédiatement : et les auteurs ? Les femmes aussi veulent garder leurs maisons", assure une membre du collectif "Féminicides par (ex) compagnons" qui recense les victimes de féminicides conjugaux en France.

Surtout, elles relèvent l'absence de plusieurs pistes très concrètes dans le discours du Premier ministre. Un exemple : la création d'un statut de victimes pour les familles qui pourrait être doublé d'un accompagnement psychologique et administratif.

On m'a annoncé la nouvelle à minuit, puis la police est partie, poursuit Patricia. On nous a laissés toute la nuit seuls, on n'arrivait pas à parler aux enfants." "Pour la tutelle de mon neveu, on s'est retrouvés seuls, rien n'a été fait pour nous soutenir et nous guider", témoigne également Fabienne.

"Maintenant on veut des actes" : Ces proches de victimes de féminicides sont également déçus de l'audit qui sera mené dans 400 commissariats et les gendarmeries. "Depuis que c'est arrivé à ma sœur, j'aide des femmes à porter plainte mais quand elles vont au commissariat, elles ne sont pas prises au sérieux et on leur fait faire des mains courantes", raconte Patricia.

Pour ces dernières, il n'y a pas de mystère : il faut former les policiers et les gendarmes. "Il faut les former directement à l'école pour que les femmes soient entendues", martèle Fabienne. Au-delà des forces de l'ordre, c'est l'ensemble des professionnels, des magistrats aux travailleurs sociaux, qui ont besoin de formation selon ces familles. Cela doit même commencer dès le plus jeune âge avec une "sensibilisation" à ces questions, d'après Fabienne, qui souhaite l'implication du ministre de l'Education sur ce sujet.

En définitive, ces proches de victimes sont maintenant dans l'expectative. "Je suis satisfaite sur certains points mais j'attends de voir, c'est des paroles, maintenant, on veut des actes", indique Patricia. "C'est encourageant mais on peut beaucoup mieux faire", conclut Fabienne.

18 - Tribune : Domestiques en lutte : la nouvelle classe ouvrière - Caroline Ibos

Tribune. Au cinéma, dans les romans, dans les séries, les domestiques sont de retour, qu'ils et elles soient glamour ou dangereux-euses, accessoires d'aristocrates dont le mode de vie inspire aujourd'hui la classe globale des privilégiés (Downton Abbey) ou subalternes que l'humiliation pousse au crime (de Chanson douce de Leïla Slimani à Parasite de Bong Joon-Ho). La fiction est alors la chambre d'écho de l'âge néolibéral des domesticités que, depuis la fin du XXe siècle, des sociologues féministes analysent, repérant notamment à l'échelle mondiale l'émergence d'une «nouvelle classe servile» (1). Certes les domestiques n'ont jamais disparu. Mais le prisme d'une

lutte des classes incarnée par la figure masculine de l'ouvrier avait relégué celle, féminine, de la servante à un stade préindustriel et prédémocratique des sociétés - du côté de ce que l'on appelait «le Sud». Les relocalisations, la précarisation du salariat et la monétarisation des rapports sociaux semblent avoir rapproché bien des travailleurs et des travailleuses ordinaires de la condition jugée naguère archaïque des domestiques. Jour après jour, Uber et Deliveroo démontrent la porosité de la frontière entre service et servitude. Lorsque les sociologues évoquent cette nouvelle classe servile, elles désignent un grand marché global du travail domestique, qui incite les femmes de pays ou de régions pauvres à migrer, pour servir, au Nord comme au Sud, des familles aisées.

Dans des contextes nationaux très différents, leurs situations présentent néanmoins des similarités : isolées dans le travail, vulnérables économiquement et sexuellement, elles sont souvent victimes de discriminations raciales et presque toujours aux marges du droit. Il faut ainsi se défaire de l'idée que, dans les riches démocraties néolibérales, le droit protégerait les domestiques des abus. Pour ne parler que de la France, un droit du travail exorbitant s'applique aux employé·e·s de maison, puisqu'une convention collective autorise à les rémunérer en dessous du smic, que la durée du travail hebdomadaire est fixée à quarante heures et que l'inspection du travail ne peut pénétrer au domicile des patrons sans l'autorisation de ces derniers. Mes recherches récentes montrent que nombre de «particuliers employeurs» pensent que le droit du travail ne s'applique pas aux personnes en situation irrégulière et que celles-ci ne peuvent agir en justice. Indice supplémentaire de leur invisibilisation, la France n'a pas ratifié la convention 189 de l'Organisation internationale du travail, en vigueur depuis 2013, qui vise à garantir un travail décent pour les travailleurs et travailleuses domestiques. Ainsi, on comprend bien que la «servilité» des travailleuses domestiques ne dit rien de qui elles sont mais plutôt de ce que l'on exige d'elles, et s'inscrit dans une division du travail complexe. En effet, si elles sont majoritairement des femmes, elles appartiennent également souvent à des minorités racisées. Or, parler de «nouvelle classe servile» esquisse une alternative car si la servilité souligne la résignation, la classe indique la capacité à défendre des intérêts collectifs. C'est faire l'hypothèse que les domestiques, dispersées dans les interstices de la globalisation et subordonnées à différentes logiques d'oppression, déploient des stratégies pour défendre leurs droits et améliorer leur situation.

Cette ouverture déplace le regard vers ce que l'on n'a pas su ou voulu voir, pour sortir du cliché réversible de la domestique «membre de la famille» ou «meurtrière». Un champ de recherche se dessine pour retracer l'histoire non dite et saisir les résistances, les réseaux d'entraide informels et les syndicats grassroots. Et cela ne peut se faire sans les travailleuses : la connaissance de leurs luttes implique la reconnaissance de leurs points de vue.

Dans un livre passionnant (2), l'historienne états-unienne Premilla Nadasen retrace, à partir d'archives intimes, les mouvements de contestation de domestiques afro-américaines, des années 50 aux années 70. Elle décrit leurs stratégies pionnières de «guérilla» qui inspirent aujourd'hui les domestiques globales pour lutter à la fois contre la discrimination légale et contre les puissants syndicats ouvriers. En France, depuis dix ans, j'ai répertorié une quinzaine de syndicats autonomes fondés par des employées familiales, toutes nées à l'étranger. Ces militantes rencontrent de nombreux obstacles, notamment parce que leurs droits syndicaux ne sont pas protégés, mais aussi parce que, pour ces travailleuses, le recours au syndicat est presque toujours synonyme de licenciement, ce qui décourage l'action collective. Rarement racontées où qu'elles s'organisent, ces luttes permettent pourtant d'intégrer l'espace domestique à une réflexion sur la démocratie, au plus près des rapports de genre, de classe et de race.

Caroline Ibos maîtresse de conférences en science politique à Rennes-II, chercheuse au Laboratoire des études de genre et de sexualité (CNRS)

(1) Expression de Danièle Kergoat dans *Femmes, genre et sociétés : l'état des savoirs* (sous la direction de Margaret Maruani, La Découverte, 2005).

(2) Household Workers Unite: The Untold Story of African American Women who Built a Movement, Beacon Press, 2015.

19 - Le masculinisme, cette idéologie dangereuse: "Ils nient les droits des femmes, harcèlent, voire tuent" - Laurie De Coster - lalibre.be

C'était un lundi, à Toronto. Le 23 avril 2018, un masculiniste tue 10 personnes, dont huit femmes. Son nom : Alek Minassian. Son motif : il hait les femmes. Avant de passer à l'acte, il a pris le temps de faire mûrir son discours antiféministe sur un forum, celui des "célibataires involontaires", où des frustrés sexuels revendiquent le droit de "pouvoir coucher quand ils veulent" et incitent également au viol des femmes.

Alek Minassian a été jusqu'au bout de l'idéologie anti-femmes. C'est la limite qu'il a franchie, par le meurtre. D'autres de ses confrères déversent leur aversion à l'égard des luttes féministes avec davantage de mesure, de prudence. Leurs idées pullulent sur les réseaux sociaux, se répandent, s'inculquent. Aujourd'hui, intégrer une page ou un groupe masculiniste ou antiféministe est un jeu d'enfant sur Facebook. Derrière leurs écrans, ces individus se plaignent de leur "virilité menacée", de ces féministes qui "leur volent leur travail". "Attention, pas de misogynie sur le groupe, nous sommes juste antiféministes", précise l'administrateur d'un groupe qui réunit plus de 7.000 adhérents depuis 2014.

Pourtant la doctrine est bien ancrée: "Les plus intelligents ont bien compris qu'il ne faut pas demander le retour de la femme au foyer. Ils utilisent alors des arguments qu'on ne peut contrer, tels que: 'Il faut que l'enfant grandisse dans un environnement sain et sécurisant'", analyse Sarah Sélulchre, professeure de communication et spécialiste de la question des genres à l'Université catholique de Louvain-la-Neuve. "Personne ne répondrait par la négative, mais est-ce qu'un environnement sain et sécurisant implique la seule présence d'une mère à la maison?" Sur une page possédant plus de 100.000 adhérents, le discours de haine monte d'un cran. Les affiliés tournent en dérision le viol. Ils remettent en question la notion de consentement, ainsi que les témoignages de victimes d'abus sexuels. Ils nient les inégalités salariales entre hommes et femmes.

"Oui, le masculinisme est dangereux", souligne la sociologue à l'UC Louvain Pascale Vielle. S'il y a une gradation parmi les discours proférés, ces hommes sont en quête de leur identité masculine et ne conçoivent pas une lutte pour les droits des femmes à l'heure actuelle. Des droits? Elles en ont déjà bien assez, selon ces hommes qui s'insurgent contre l'égalité des sexes. Ils estiment même que les femmes ont pris le pouvoir sur les hommes. Le Vif résumait leur pensée de la sorte, le 22 août dernier : "Le patriarcat aurait été détrôné par le matriarcat". Ont-ils au moins compris la définition du féminisme? Il s'agit bien d'un "mouvement social qui a pour objet l'émancipation de la femme, l'extension de ses droits en vue d'égaliser son statut avec celui de l'homme, en particulier dans le domaine juridique, politique, économique; doctrine, idéologie correspondante."

Doit-on tendre l'oreille à ce type de discours sous prétexte de la liberté d'expression, que les masculinistes sont en droit d'invoquer? "C'est important de faire droit à des demandes de reconnaissance identitaire, mais quand on exalte cela - tant en ce qui concerne le féminisme que le masculinisme - en l'opposant à son contraire, on ne fait qu'attiser une guerre qui n'a pas lieu d'être", décrypte la sociologue Pascale Vielle.

"Les monstruosité rendues possibles par les actes les plus anodins" : Plus encore, "ils donnent une représentation des féministes qui est tout à fait erronée, en concevant qu'elles sont toutes pareilles, alors que la pensée féministe est subtile et tout à fait complexe", explique Pascale Vielle. "On n'a pas toujours conscience des prises de position clairement masculinistes. Les actes les plus monstrueux sont rendus possibles par les actes les plus anodins", poursuit Sarah Sepulchre.

L'exemple le plus parlant ? La blague sexiste au travail. "Ces blagues offrent un terreau qui permet le harcèlement. Et pourtant, on baigne tous dans cette culture et nous avons tous et toutes déjà

entendu ou proféré des blagues sexistes. La limite entre prononcer la blague, rendre une collègue mal à l'aise, ou harceler moralement cette même personne, est ténue", illustre la spécialiste des thématiques de genre. "Si la collègue en question s'insurge et confie ne pas apprécier la 'boutade', il arrive qu'elle puisse être taxée d'un 'manque d'humour'. Alors que si quelqu'un d'autre prend la parole et dit 'elle ne me fait pas rire non plus, ta blague', le harceleur en question sera bien moins tenté de recommencer." Parfois, il arrive que des femmes refusent sciemment d'entrer dans un bar car elles savent qu'elles s'y feront harceler. "C'est un phénomène d'exclusion des femmes de certains lieux publics", ajoute la scientifique.

Le retour de bâton : Mais la question masculiniste ne date pas d'hier. Dans les années 1970, les premiers mouvements émergeaient en réaction à l'émancipation féminine qui se déroulait alors. Les femmes possèdent leur propre compte en banque, prennent la pilule, peuvent désormais voter depuis une vingtaine d'années et les mouvements féministes s'organisent.

"Face à toute avancée, il y a un retour de bâton. L'émancipation des femmes n'échappe pas à la règle. Au même moment, par conséquent, les premières structures autour des droits des pères émergent. Ceux-là revendiquent la garde de leur enfant après un divorce. Il y a, à l'époque, toute une rhétorique masculiniste qui entoure le propos, un combat pour maintenir la domination patriarcale", complète Sarah Sepulchre.

Puis, les choses se tassent. Pendant plusieurs décennies, les groupes féministes, qui avaient pris tant de force à l'aube des années 1980, n'ont plus autant de vigueur. Les droits des femmes? On en a déjà bien assez, si on caricature un peu. Mais certaines résistent face à la virulence masculiniste.

"Faire croire que les hommes subissent autant de violence" : Entre 2004 et 2006, Pascale Vielle assume la première direction de l'Institut fédéral pour l'égalité des femmes et des hommes. Elle raconte: "A l'époque, j'ai fait l'objet d'entrisme des masculinistes issus de mouvements de pères, au moment du vote de la loi du partage égal de l'hébergement des enfants de parents séparés. Ceux-là voulaient saisir la totalité du salaire de la mère quand celle-ci ne présentait pas l'enfant au papa. En gros, ils voulaient une punition symétrique à celle des pères qui ne paient pas la pension alimentaire. Alors que la gravité des faits n'était pas symétrique. Ensuite, j'ai subi la pression de lobbies sur la question de la violence conjugale. Ces derniers voulaient rétablir la "vérité", qui était, selon eux, que les hommes subissaient autant de violence que les femmes. Alors que les violences ayant entraîné la mort ne concernent que les femmes pour la plupart. A l'époque, je n'ai pas cédé. Mais mes successeurs l'ont fait. Aujourd'hui, les statistiques sont noyées, de sorte à ne pas fâcher les hommes."

Mais ensuite arrive l'affaire du producteur hollywoodien Harvey Weinstein, accusé de harcèlements et d'agressions sexuelles. Le mouvement #MeToo, et les confidences emmêlées de honte et de culpabilité que les victimes de harcèlement moral et physique avaient enfouies en elles sortent tout à coup. De toutes parts. Les femmes prennent la parole et osent dénoncer leur(s) agresseur(s). "Il s'agit d'une nouvelle phase. Les groupements féministes avaient perdu un peu de force, et ces scandales sont arrivés. Les hommes et les femmes se sont rendus compte qu'on ne vivait pas du tout dans un monde égalitaire. La prise de parole des femmes, à ce moment-là, c'est du jamais vu. Dans les années 1970, il fallait rejoindre des groupements féministes, des manifestations, en gros s'insérer dans des structures pour être entendues. Mais là, avec les hashtag #MeToo et #BalanceTonPorc, la prise de parole est devenue collective, et bien plus généralisée qu'avant. En regard de ce mouvement, il n'est pas étonnant que les mouvements masculinistes soient également en pleine recrudescence. Forcément, il y a une réaction. On est dans un vrai retour de bâton, une configuration très semblable à celle des années 70", évoque Sarah Sépulchre, la professeure de communication.

Cyber-harcèlement et torture psychologique : En 2016, le monde de l'internet assiste avec effarement au bashing de Marion Seclin, une YouTubeuse française féministe et engagée, qui publie

une vidéo dans laquelle elle dénonce le harcèlement de rue, la "drague lourde" subie par un grand nombre de femmes. Très vite, le retour de flamme s'opère pour la jeune femme. Menaces de mort, de viol, appels au suicide ou à "tuer toute sa famille", inondent la messagerie, les commentaires YouTube, ainsi que l'ensemble des réseaux sociaux de la vidéaste. En Belgique, la loi condamne le sexisme dans l'espace public, les formes de harcèlement sexuel, y compris en rue, commis dans des lieux publics, depuis 2014. Elle stipule "que toute personne ayant un comportement ou un geste, en public ou en présence de témoins, visant à considérer une personne comme inférieure ou à la mépriser en raison de son sexe ou encore de la réduire à sa dimension sexuelle, peut être punie." Mais, comme le dénonce Marion Seclin dans une vidéo où elle témoigne de sa mésaventure pour *Brut*, les faits de cyber-harcèlement sont rarement punis dans les faits.

"Les violences faites aux femmes ne sont pas toujours réprimandées. Il est de notoriété publique qu'il existe une forme d'impunité du viol. Le chiffre noir est important et les plaintes n'aboutissent parfois pas à des sanctions. Le message envoyé aux agresseurs c'est: 'qu'est-ce que je risque finalement si j'injurie ?'", complète Sarah Sepulchre.

A l'origine de ce phénomène de cyber-harcèlement de grande ampleur, se cache une organisation bien en place, d'après la spécialiste des questions de genre à l'UC Louvain. "Les réseaux sociaux et forums en tous genres, y compris de jeux vidéos servent de lieu de réunion pour ces masculinistes. Il s'agit d'une véritable configuration. Ces gens sont organisés pour harceler des femmes. Ils les menacent en allant jusqu'à découvrir leur adresse personnelle, en les surveillant de très près. C'est du harcèlement pur et simple, et c'est criminel. Ces jeunes femmes ont vécu une vraie torture psychologique. Il ne faut pas voir les choses de manière naïve. Parfois, il y a même des appels aux meurtres."

Comment réagir face à ce type de discours, d'idéologie? "Il faut à tout pris éviter de présenter l'homme et la femme comme irréductiblement opposés et complémentaires afin d'éviter d'asseoir une domination. Le discours de la complémentarité permet de légitimer la domination des femmes. L'exaltation d'identités présentées comme antagonistes attise les conflits", conseille Pascale Vielle. "Cela demande un travail de fond. S'éduquer, essayer de comprendre ce qu'il y a derrière les discours. Ne rien laisser passer. On doit permettre l'expression de tous, hommes, femmes et personnes non-binaires dans cette société où l'ensemble des droits doivent s'exercer. Ne surtout pas se dire que les droits des femmes sont acquis. Il faut qu'on s'en empare", conclut Sarah Sepulchre.

20 - Résistance et construction du mouvement - Marche Mondiale des Femmes

C'est sous le thème « Résistance et construction du mouvement : confronter le néolibéralisme par l'économie féministe et des biens communs » que s'est tenu du 17 au 19 juin à Sao Paulo un séminaire international organisé par la Marche mondiale des femmes (MMM). La rencontre a réuni une trentaine de militantes féministes de plus de 15 pays des Amériques, d'Europe, d'Afrique, d'Asie et du Moyen-Orient. Voici un texte sur les réflexions collectives du séminaire.

Néolibéralisme, conservatisme et montée de l'extrême droite : La réflexion sur l'ordre mondial actuel s'est basée sur les contributions de collègues des Philippines, de la Turquie, du Brésil et des États-Unis. Parmi les constats communs à toutes les participantes, on retrouve l'antiféminisme et les abus du nouvel ordre néolibéral dans la construction des nouveaux régimes politiques lesquels imposent des gouvernements fondés sur l'oppression des pauvres. Ces nouveaux gouvernements considèrent les luttes féministes contre la violence et l'exploitation comme des menaces. Aux Philippines et dans d'autres parties du monde, la guerre contre la drogue s'attaque directement aux pauvres. Le néolibéralisme est un projet autoritaire exacerbé par la montée de l'extrême droite. Les perspectives radicales du féminisme dans la défense de la démocratie ne peuvent être dissociées de la lutte pour une transformation du modèle économique et social.

Bien que le moment politique actuel soit nouveau, il porte des caractéristiques intrinsèques du capitalisme hétéropatriarcal et raciste. L'extractivisme, les mégaprojets de construction, les coupes dans l'éducation et la santé, la privatisation des biens communs et les changements climatiques sont autant de manifestations concrètes de la logique prédatrice qui ordonne le néolibéralisme.

L'ordre du jour représenté par les présidents d'extrême droite, comme Donald Trump aux États-Unis, a des racines anciennes et profondes dans l'histoire des pays, dont beaucoup ont été érigés à partir du génocide des peuples autochtones et de l'esclavage. La militarisation de la vie, les mécanismes de contrôle, l'emprisonnement des Noirs, la criminalisation des mouvements, la xénophobie et la monopolisation des médias sont des éléments qui alimentent l'idéologie raciste, patriarcale et capitaliste et légitiment quotidiennement le terrorisme de ce système. Dans différents territoires, la militarisation a des liens étroits avec les sociétés transnationales qui utilisent l'appareil répressif de l'État pour défendre leurs intérêts corporatifs. Les femmes sont les protagonistes de la résistance à la militarisation. La stratégie de construction du pouvoir populaire est la clé de cette résistance.

Dans de nombreux pays, les temps actuels sont marqués par des défaites historiques et profondes de la classe ouvrière. Dans la réalité latino-américaine, la montée de l'extrême droite doit être discutée en tenant compte du rôle que cette région joue dans la géopolitique internationale et l'accumulation du capital. La montée de l'extrême droite, suite à la crise prolongée de 2008, s'appuie sur l'hégémonie américaine et les nouvelles caractéristiques du néolibéralisme. Alors que dans le passé, la droite s'appuyait sur la défense de la démocratie ; aujourd'hui, elle s'en dispense. Des progrès sont nécessaires dans la construction de visions communes et populaires sur ce que la démocratie signifie à partir des valeurs de justice, d'égalité, de liberté et de pouvoir populaire, et sur la façon dont ces contenus sont au cœur de leur défense en ce moment.

L'attaque contre l'État en tant que garant des droits et le renforcement de son appareil répressif coexistent avec un discours dangereux sur la représentativité qui fait que certaines femmes se sentent partie intégrante de ce système qui produit du profit et du désespoir. Il est nécessaire de considérer l'anomalie de la conjoncture. Forger une prétendue normalité démocratique nous met face à de faux dilemmes et, surtout, à de fausses solutions. Il n'y a aucun moyen d'être dans les espaces de pouvoir sans un processus de construction du pouvoir populaire, d'organisation et de mobilisation permanente.

Visions féministes et politiques pour affronter le capital: Face à une réalité complexe, pleine d'attaques et de menaces, nous avons le défi de construire une vision commune sur les différents affrontements nécessaires pour changer le modèle capitaliste. Nous ne partons pas du point zéro mais d'un cumul de visions et de propositions construites à partir de la lutte collective de groupes organisés, tels que la Marche mondiale des femmes, la Voie paysanne et les Amis de la Terre Internationale.

Il est nécessaire de faire connaître la réalisation de ce système de mort, les attaques contre la vie entraînées par les mégaprojets, l'agro-industrie et la militarisation des corps et des territoires. Les réponses collectives à cette réalité doivent également être concrètes. La souveraineté alimentaire et l'économie féministe ont été présentées et discutées comme des propositions de résistance.

C'est avec les fondements de l'économie féministe qu'il faut construire une critique de la crise économique dont la cause est due au système capitaliste qui exploite de façon inépuisable les biens communs et le travail des femmes. Rompre avec ce système, c'est donc rompre avec la division sexuelle du travail et avec les hiérarchies entre production et reproduction sociale.

L'économie féministe est un pari politique et théorique, un outil de construction d'imaginaires de la nouvelle société que nous voulons construire à partir des pratiques qui ont été entreprises par les

femmes. En plaçant la vie et la durabilité au cœur du débat et de l'action politique, l'économie féministe nous place dans une autre position, nécessairement anticapitaliste, et affirme l'interdépendance entre les personnes et l'éco-dépendance par rapport à la nature.

Des processus organisationnels permanents sont essentiels à la résistance. La diversité des expériences des femmes qui composent les organisations féministes antisystémiques doit être une force, pas une source de fragmentation. Ce sont ces organisations qui ont la capacité de critiquer intégralement le système capitaliste, raciste et patriarcal et faisant de la défense de la vie un point central.

La défense des biens communs est une occasion de confrontation avec le processus de marchandisation. La nature, la communication féministe, la lutte contre l'hégémonie, les espaces auto-organisés et populaires sont les clés fondamentales de notre organisation laquelle doit remplir un rôle nécessaire face aux attaques du capitalisme.

La construction de résistances, d'alternatives et de territoires apporte aux luttes populaires bien des expériences, des apprentissages et des défis. Il est important de faire face au capitalisme en même temps que nous construisons le projet de société que nous voulons. En ce sens, il est nécessaire, tout en coexistant avec le système capitaliste, de faire avancer des alternatives d'un projet émancipateur, incompatible avec la logique du capital.

Les expériences de résistances concrètes, mettant au premier plan des femmes, contribuent à cette réflexion. Dans la résistance des femmes kurdes, la construction quotidienne des femmes s'appuie sur la communauté et non la nationalité comme base de l'organisation sociale. En résistance au quotidien de violence et de violations colonialistes et patriarcales, des communautés de femmes auto-organisées ont été construites au Kenya comme alternative à la survie et à l'exercice d'une vie sans violence. L'articulation de ces expériences avec la lutte féministe de résistance au capitalisme concrétise ce qu'est l'économie féministe au niveau local et les en conflit avec les logiques occidentales. La défense et la protection de la terre et de l'eau est une chose très sérieuse et importante car elle rend visible la relation de dépendance entre les personnes et la nature à l'inverse du système capitaliste qui calcule, canalise et détruit les biens communs. L'une des luttes des femmes autochtones aux États-Unis est contre la disparition, le meurtre et le viol des femmes ainsi que l'expropriation des terres et des territoires pour le soi-disant « progrès » capitaliste.

Les expériences de construction de résistance et d'auto-organisation populaire et féministe inspirent les débats, contribuent à la construction de l'imaginaire politique du monde où nous voulons vivre et identifient des défis et des contradictions que nous trouvons sur le chemin de cette construction. La discussion collective a affirmé la centralité des luttes qui résistent à la violence et à l'exploitation du capitalisme raciste et patriarcal et, en même temps, construisent des sociétés fondées sur l'égalité, la justice et la solidarité.

Le féminisme en mouvement : Les femmes sont la principale force de résistance et de confrontation à la montée de l'extrême droite dans différentes parties du monde. Le défi consiste à élargir l'organisation permanente.

Il existe une tendance à la marchandisation et l'instrumentalisation des femmes avec une dépolitisation du contenu féministe. Cela se remarque à la fois dans les actions des grandes entreprises transnationales qui maquillent leur travail d'exploitation et d'appropriation des territoires. Cette stratégie est également présente dans les potentialités de la Marche mondiale des femmes. La résistance des femmes autochtones dans différents territoires est organisée à partir de visions qui entrent dans le domaine de la lutte socio-environnementale ainsi que sur : comment l'Organisation des Nations Unies (ONU) a réformé le discours sur le genre et la défense des droits des femmes.

Le féminisme que nous voulons et construisons est celui qui change la vie des femmes pour changer le monde dans le même mouvement. Ce féminisme est au cœur d'un profond engagement pour la

transformation de la société par la lutte pour la fin du capitalisme, du patriarcat et du racisme. Nous comprenons que ce système d'exploitation est à la base de l'oppression que nous vivons. La représentation des femmes dans cette société ne nous suffit pas. Nous voulons une toute nouvelle société. Pour la construire, il est nécessaire d'accumuler les apprentissages et les expériences ainsi que de participer à l'organisation du temps présent. En ce sens, il est nécessaire de construire une synthèse politique et organisationnelle compte tenu des différentes générations politiques que l'on retrouve dans le féminisme. Nous sommes engagées dans l'auto-organisation des femmes en tant que sujet politique dans le processus de réorganisation des relations économiques et, par conséquent, la vie au niveau local. Par conséquent, le défi réside dans une organisation permanente au-delà des grandes dates de mobilisation.

Le féminisme est un mouvement social et un processus politique d'un sujet collectif. La classe sociale est une dimension centrale de ce mouvement, tout comme la reconnaissance du fait que les travailleuses, les paysannes, les noires, les quilombolas et les femmes autochtones ont été des sujets collectifs capables de grandes mobilisations et de confrontations quotidiennes contre le capitalisme raciste et patriarcal. Un défi, c'est de ne pas permettre que ces luttes actuelles de résistance soient effacées et cachées comme celles du passé l'ont été dans l'histoire.

Les convergences dans la construction de l'économie féministe en tant que projet et stratégie de lutte et de force populaire pour transformer les structures de pouvoir et les fondations qui soutiennent la vie sont nécessaires pour baliser le chemin de la construction stratégique de notre mouvement. Il y a des éléments clés dans cette construction comme la solidarité au-delà des frontières et l'internationalisme quotidien qui permettent d'articuler des luttes locales aux luttes internationales et ainsi d'organiser une confrontation énergique contre le capitalisme raciste et patriarcal qui attaque la vie.

Tout ce discours s'inscrit dans le cadre de la réflexion de la Marche mondiale des femmes dans le processus de préparation de la 5ème Action internationale du mouvement laquelle aura lieu en 2020 avec le slogan : « Nous résistons pour vivre, nous marchons pour nous transformer ».

21 - L'intersectionnalité, ou quand écolos, féministes et antiracistes se déchirent - Anne-Sophie Chazaud - lefigaro.fr

Semaine après semaine, le petit monde bruyant et perturbé des militants de l'intersectionnalité semble dériver un peu plus loin dans les cascades et les rapides de la confusion, semblable à une improbable «Nef des Fous» en partance vers son inéluctable chute. En attendant ce moment d'engloutissement (moment où le bon sens aura repris ses droits dans l'exercice du débat public éclairé), il ne s'écoule guère de jours sans qu'une nouvelle initiative ou interrogation farfelue ne vienne égayer l'actualité, sans que l'on sache jamais bien s'il convient d'en rire ou d'en pleurer.

En ce contexte estival, c'est principalement la combinaison du néo-féminisme et de l'écologie qui semble poser de nombreux problèmes psychologiques aux valeureux combattants de la postmodernité agonisante. Et si le féminisme était soluble dans l'écologie? Et si les casseurs vegans étaient pris de pudeurs de jouvencelles devant les boucheries halal? Et si les militants gays réalisaient, ô surprise, que l'islam politique n'est pas leur ami? Et si les féministes et les transsexuels devenaient en réalité concurrents sur le marché croissant de la discrimination positive? Ces questions relèvent d'une intersectionnalité prise à son propre piège «minoritariste», puisqu'à flatter les egos victimaires plutôt que l'intérêt général décrété fasciste, patriarcal, occidental, colonialiste et autres billevesées, il finit bien évidemment par voir tous ces atomes de revendication s'entrechoquer dans une inévitable concurrence.

Rappelons tout d'abord, pour bien comprendre les termes du débat, que l'intersectionnalité, telle qu'elle fut pensée au départ par l'universitaire américaine afro-féministe Kimberlé Crenshaw en 1989, n'est pas en soi un concept saugrenu. On peut le réfuter avec des arguments, le discuter, le

contredire rationnellement, dans le cadre précisément d'un débat raisonnable. En l'occurrence, il s'agissait alors de souligner le fait, a priori indubitable, que la domination sociale, liée à la classe, se doublait fréquemment d'une domination liée au genre ou à la race. Dans le contexte américain post-ségrégationniste où ce concept a vu le jour et au regard de l'histoire spécifique des États-Unis, cette théorie n'est pas à balayer d'un simple revers de manche méprisant. Il suffit, pour se convaincre empiriquement du bien-fondé de certains de ses postulats, d'arriver un peu tôt le matin à son bureau et d'y croiser les équipes d'entretien qui, elles, finissent leur service: il est aisé alors de constater qu'elles sont de facto composées de femmes et pas de femmes «blanches». Il suffit aussi de voir le peu de personnes qui se donnent la peine de les saluer, de dialoguer avec elles, comme si un mur social infranchissable et parfaitement étanche se dressait entre ces deux mondes, une sorte de gêne réciproque, l'un étant en quelque sorte invisible à l'autre. Ceci est une réalité que l'on ne peut nier.

Le problème toutefois vient de l'extension de ces notions de races et de sexes, devenues omniprésentes et obsessionnelles, et qui finissent par asphyxier et phagocyter toute forme de débat social: précisément d'ailleurs, le problème vient de la disparition des préoccupations sociales fondées sur l'analyse des différences de classes, des enjeux de pouvoir et de domination qu'elles induisent, au profit d'une vision victimaire et communautarisée, réhabilitant la notion de race et littéralement obsédée par des sentiments d'oppressions multiples, celles-ci étant multipliables à l'infini puisque le critère de base de ces théories repose sur l'indice de souffrance et donc sur le témoignage de chacun: on est toujours le dominé de quelqu'un. Jean-Pierre Le Goff dans son incontournable article «Du gauchisme culturel et de ses avatars» ou encore l'historien Gérard Noiriel que l'on peut difficilement suspecter d'être un dangereux fasciste ont parfaitement dénoncé et expliqué cette dérive catastrophique pour l'intelligence collective mais aussi pour le véritable progressisme.

Ainsi le site «Paris-Luttes» qui se définit comme un «site coopératif d'infos et de luttes Paris-banlieue» s'est-il torturé les méninges afin de savoir: «L'antispécisme peut-il justifier le sexisme?». Et là, il faut s'accrocher au pinceau car on enlève l'échelle. On y apprend en effet que les femmes et les animaux sont asservis de la même façon par un capitalisme patriarcal sans scrupule, ce qui revient au passage à mettre les femmes et les animaux sur le même plan. Les intéressées apprécieront: «La convergence des luttes contre l'asservissement des femmes et des animaux se fait jour. En effet, il y a une même exploitation industrielle du corps des femelles, chez les animaux (élevage) comme chez les humains (industrie publicitaire). Les animaux comme les femmes deviennent des morceaux de viande à consommer.» L'utilisation de la nudité du corps des femmes est alors dénoncée comme faisant partie des modes d'action antispécistes, comme l'ONG antispéciste PETA: «Au Canada, PETA a mis en scène une jeune femme dénudée, enduite de sauce barbecue, et allongée dans une assiette géante, en plein milieu de la rue, afin d'interpeller les passants sur l'exploitation animale.» Ce sont même les Femen qui sont ici mises en accusation pour véhiculer des clichés sexistes (au motif qu'elles montrent leur corps): «Il y a un malaise apparent à voir s'exhiber seins nus l'ancienne Femen Solveig Halloin du collectif Boucherie abolition, qui perpétue les clichés sexistes afin d'imposer la cause antispéciste.» On ne sait plus trop à quel moment le train a déraillé, si c'est à l'évocation d'une femelle humaine nue recouverte de sauce barbecue dans une assiette géante en pleine rue ou du fait de l'indignation que cette mise en scène saugrenue a suscitée chez certains non pas au motif de son évidente outrance hystérique mais au motif qu'elle contrevenait à l'antisexisme de rigueur... Le discernement a perdu pied.

La question de l'articulation entre féminisme et écologie n'est du reste pas entièrement nouvelle, même si elle est de plus en plus présente en raison de l'omniprésence des considérations écologiques dans les modes de vie quotidiens. Un récent article publié dans Slate pose d'ailleurs la question de façon frontale «Comment l'impératif écologique aliène les femmes». Elisabeth Badinter

avait déjà alerté en 2010 lors de la sortie de son ouvrage *Le conflit. La femme et la mère*. au sujet de la régression du féminisme qu'implique la nouvelle religion écologique. Les nouvelles tâches écologiques du quotidien, liées à la sphère du care, du soin, de l'entretien, de l'altruisme, finissent inéluctablement par échoir aux femmes, et l'on retombe promptement sur la fameuse tyrannie des couches lavables. Les néo-féministes découvrent que finir par passer 10 heures par jour à confectionner des déodorants ou des lessives maison les prive de l'émancipation autrefois conquise de haute lutte, avec en outre le poids moral de devoir produire impérativement ces activités afin de sauver la planète. On imagine leur effroi lorsqu'elles vont comprendre que passer ses journées au lavoir n'est guère épanouissant ou émancipateur, tandis que le méchant homme blanc patriarcal les en avait émancipées avec l'invention de la machine à laver et la lessive. La découverte de la lune ne devrait pas tarder, à ce rythme.

Les combats des dominés de tout poil censés converger dans une lutte commune, on le voit, finissent toujours par s'entrechoquer en raison des intérêts divergents qu'ils représentent. On avait déjà pu assister au spectacle pathétique opposant en Angleterre les féministes (ainsi que des lesbiennes à la Gay Pride de Londres de 2018) et les transgenres, les femmes refusant la présence de ces dernières dans le bassin réservé aux femmes du parc de Hampstead Heath et les accusant d'être ni plus ni moins que de potentiels prédateurs sexuels déguisés en femmes. De fait, la législation britannique permet depuis 2004 à n'importe quelle personne de se voir reconnaître le genre qu'elle aura adopté depuis au moins deux ans, sans qu'aucun changement physique ne soit imposé et à l'issue d'un simple entretien psychiatrique et le versement d'une somme modeste. Les investitures au sein du parti travailliste en avaient du reste été perturbées, provoquant des centaines de démissions de femmes et de féministes, au motif que n'importe quel homme se décrétant femme dans son nouveau genre pouvait ainsi rafler la mise parmi les postes réservés aux femmes pour être candidat. Elles avaient ainsi fait savoir que «cette auto-identification empeste l'autorité et la suprématie masculine». De quoi en perdre son latin globish.

Dans un autre style d'incohérence (mais dont les causes aporétiques sont identiques), on a pu assister cet été à Amsterdam lors de la Gay Pride au spectacle ahurissant (et comique) de militants LGBT escortés par le conseiller municipal Hendrik Jan Biemond du PvdA (parti travailliste) arborant fièrement des burqas de diverses couleurs afin de manifester contre l'interdiction de la burqa aux Pays-Bas. À quelques encablures du lieu où fut assassiné Théo Van Gogh pour avoir osé critiquer l'islam, les libres-penseurs du monde entier apprécieront la mise en scène qui, sur son versant grotesque, n'avait rien à envier au générique de la famille Barbapapa (que l'on accusera du reste bientôt d'être sexiste car enfin, pourquoi n'est-ce pas le nom de la mère, Barbamama, qui prévaudrait?). Du reste, de nombreux homosexuels de bon sens prennent leurs distances avec ce militantisme devenu fou et qui semble avoir perdu toute forme de discernement, et dénoncent l'homophobie dont ils sont victimes de la part d'individus se réclamant de la culture islamique, comme c'est encore le cas très récemment avec l'agression d'une personne transgenre à Grenoble, bastion de la complaisance envers l'islam politique le plus agressif et régressif, où l'inénarrable maire Eric Piolle se montre surtout attaché à fermer les yeux avec indulgence sur les actions pro-burqinies, cache-nez de l'islam politique. On ignore si les militants LGBT d'Amsterdam sont au courant du traitement qui est réservé aux homosexuels dans de très nombreuses terres d'islam.

La même complaisance, au nom d'une communauté fantasmée des minorités opprimées, permet d'expliquer que de nombreux «casseurs» antispécistes s'attaquant à des boucheries épargnent soigneusement les devantures halal: il s'agirait de ne pas renforcer un prétendu climat d'«islamophobie» (sic) mais aussi, et c'est encore plus troublant, de ne pas imposer le veganisme de manière colonialiste à des cultures qui n'y seraient pas prêtes.

On le voit, la plus grande confusion règne à tous les étages de cette Nef des Fous dont la dislocation à venir est inhérente aux confusions structurelles qui la fondent, quand bien même quelques saynètes burlesques sont encore à prévoir.

DÉBATS, CONFÉRENCES, SORTIES MILITANTES

22 - Colloque La cause des victimes de violences sexuelles : comment protéger, accompagner et soigner les plus vulnérables, et lutter contre le déni et l'impunité - 10 et 11 octobre 2019 - Bourg la Reine - sous l'égide de la Chaire internationale Mukwege.

Ce colloque aura pour thème les violences sexuelles envers les personnes les plus vulnérables, et donc plus particulièrement envers les enfants, il comprendra des témoignages, des spectacles, une lecture par Adélaïde Bon de La petite fille sur la banquise accompagnée par Thomas Boffelli à la trompette, un documentaire de Sylvie Meyer L'enfance volée, chronique d'un déni, des expositions dont celle de Diariata N'Daye Fais pas ton genre, et des sculptures, un bilan des 10 ans de l'asso, des tables rondes avec des spécialistes et des associations, une présentation de structures innovantes de prise en charge des victimes et de la chaire internationale Mukwege, ainsi que les résultats inédits d'une grande enquête réalisées avec IPSOS auprès des [Français.es](https://www.francais.es) sur les violences sexuelles envers les enfants, il se terminera sur des propositions pour améliorer la lutte contre ces violences et la prise en charge des victimes. Des invités d'honneur, élu.e.s, député.e.s et sénat.rices.eurs feront des discours d'ouverture et de clôture. Tout au long du colloque une librairie proposera des ouvrages.

L'inscription est gratuite mais absolument obligatoire sur la plate forme HelloAsso exclusivement, aucune entrée ne pourra se faire sans inscription préalable.

Lien d'inscription est ici : <https://www.helloasso.com/associations/memoire-traumatique-et-victimologie%20/evenements/la-cause-des-victimes>

Un grand merci si vous pouvez faire un don à l'association, même minime, en vous inscrivant.

Les inscriptions seront closes l'avant-veille du colloque, soit le 8 octobre juste avant minuit. En cas de problème merci d'écrire à colloquecausedesvictimes@gmail.com

Cette exposition vous est proposée à un coût extrêmement faible afin d'être accessible à un plus grand nombre de structures. Pour une impression de l'exposition sur bâches toute commande est à

23 - Le revenu universel : une chance ou un piège pour les femmes ? - Le Mage - 26 septembre
Lors des élections présidentielles de 2017, le revenu universel a fait à nouveau débat. Pour une fois, la question du genre s'est invitée. Objet d'une vraie controverse, il est pour certain.e.s l'occasion de porter une revendication féministe, en défendant une vision « non viriliste du travail », là où d'autres y voient des risques accrus en termes d'inégalités sociales et de genre. Cet amphi permettra de discuter des enjeux théoriques et empiriques du revenu universel, dans une approche pluridisciplinaire et avec un regard international.

Débat animée par Delphine Gardey, historienne, Université de Genève. Avec : Sandra Laugier, philosophe, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ; Alain Lefebvre, journaliste et consultant, spécialiste des pays nordiques Pascale Molinier, psychosociologue, Université paris 13 Sorbonne-Paris-Cité ; Rachel Silvera, économiste, université Paris-Nanterre, co-directrice du Mage Maud Simonet, sociologue, IDHES - Nanterre

26 septembre 2019, 17h-20h ; Amphithéâtre Durkheim - escalier I (galerie Claude Bernard) 1, rue Victor Cousin ou 54 rue Saint-Jacques - 75005 Paris

Entrée libre sur réservation. Merci de vous inscrire par mail à l'adresse mage.cnrs@shs.parisdescartes.fr avant le lundi 23 septembre.

24 - Festival « Femmes en résistance, Ensemble » - 28/29 septembre - Créteil

Ensemble. Face à un monde patriarcal qui s'évertue à diviser les femmes, où le backlash intervient à chaque fois que les droits des femmes progressent, où la régression gagne, les femmes n'ont qu'une possibilité face au risque du désespoir : résister ensemble. Ensemble, elles luttent avec énergie, humour, dans la joie de tisser des liens de solidarité et de sororité. Ce sont ces femmes qui disent non à la résignation que vous pourrez découvrir à travers les films de cette 17^e édition de « Femmes en résistance ; les 28 et 29 septembre 2019, Espace Jean Vilar à Arcueil

Les billets sont en vente sur place, il n'y a pas de réservations à l'avance. Ticket plein tarif : 5,20 euros / 4,75 TR ; Forfait journée : 10,95 euros / 7,30 TR

Programme : https://resistancesdefemmes.wordpress.com/2019/07/01/femmes-en-resistance-ensemble/?fbclid=IwAR2o8FrmhEZJUJmTVohshywnuOS4qJXOUY7Xd-9ex5HsaWMzzCPA_x9ujHE

CINÉMA, THÉÂTRE, LIVRES, TÉLÉ, EXPOS, SORTIES

25 - Livre : Violences de genre - Retours sur un problème féministe - Cahiers du Genre

Coordonné par Pauline Delage, Marylène Lieber et Natacha Chetcuti-Osorovitz

Dès les années 1970, les manifestations féministes tout comme les travaux universitaires ont mis en évidence l'articulation entre genre et violences interpersonnelles, mais une telle perspective rencontre une nouvelle actualité, avec l'institutionnalisation de la question qui se voit confrontée à des résistances antiféministes.

- Pauline Delage, Marylène Lieber et Natacha Chetcuti-Osorovitz - Prendre en compte les violences de genre : des mouvements féministes à leur institutionnalisation (Introduction) ;
- Liz Kelly - Le continuum de la violence sexuelle ;
- Elizabeth Brown, Alice Debauche et Magali Mazuy - L'enquête VIRAGE (entretien) ;
- Stéphanie Pache - L'histoire féministe de la « psychologisation des violences » ;
- Faten Khazei - Les violences conjugales à la marge : le cas des femmes migrantes en Suisse ;
- Véronique Ducret - Les violences conjugales à l'encontre des femmes. De la dénonciation à la prise en charge institutionnelle à Genève (entretien) ;
- Coline Briquet - De la banalisation des violences de genre en école d'ingénieur-es ;
- Line Chamberland - Enquêtes nord-américaines sur les violences homophobes et transphobes en contexte scolaire ;

Hors-champ : · Caroline Ibos - Mierle Laderman Ukeles et l'art comme laboratoire du care ;

· Sophie Vignon - Les manadières et les gardiennes dans la tauromachie camargaise ; Sophie Andreetta - Le « Code des femmes » ? Conflits d'héritage, dynamiques de genre et usages du droit à Cotonou.

Hommage : Marie-Hélène Zylberberg.

Édition L'Harmattan

26 - Proposition d'une exposition « Sortir des violences conjugales » - femmes-ici-et-ailleurs

Nous vous proposons d'accueillir une exposition photographique à l'occasion du 25 novembre 2019, journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

Loin de l'image habituelle des femmes victimes de violences conjugales, l'exposition "Vous ne pouvez pas rester comme ça, madame : de l'urgence à l'indépendance, pour sortir des violences conjugales" met en lumière la détermination et le courage de celles qui luttent pour en sortir.

A travers un reportage réalisé en immersion pendant plus de six mois, l'exposition s'attache également à montrer l'engagement d'associations qui sont à leurs côtés à chaque moment.

Cette exposition vous est proposée à un coût extrêmement faible afin d'être accessible à un plus grand nombre de structures. Pour une impression de l'exposition sur bâches, toute commande est à valider avant le 8 novembre 2019.

Nous espérons vivement que cette proposition retiendra votre attention et qu'elle permettra à votre association de sensibiliser le plus grand nombre et de faire changer le regard sur les violences conjugales.

Le contact : contactf@emmesicietailleurs.com

Découvrez l'exposition et les conditions de mise à disposition :

https://fr.calameo.com/read/005221192396e491c05c9?utm_source=sendinblue&utm_campaign=Expo_Madame_201909_Associations&utm_medium=email